



UIA

Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados

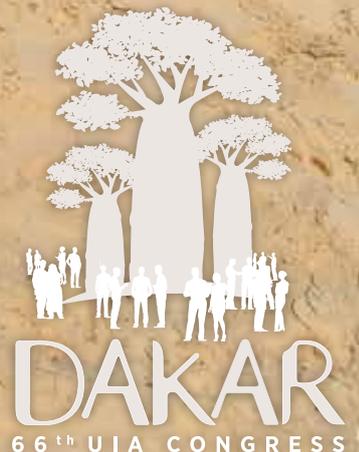
www.uianet.org



**ORDRE
DES AVOCATS
DU SÉNÉGAL**

**PROGRAMME
FINAL**
66^e CONGRÈS UIA
26-30 OCTOBRE 2022
#UIADAKAR

DAKAR



DAKAR
66th UIA CONGRESS

PACK AUTO PLUS

- 1 **AUTOMOBILE**
- 2 **MULTIRISQUE HABITATION**
- 3 **INDIVIDUELLE ACCIDENTS "Vie privée"**

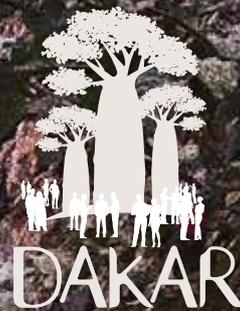


“La garantie de votre sérénité et sécurité financière”

CONTACT: +221 33 849 05 99

www.lasecu-assurances.sn





66^e CONGRÈS UIA
26-30 OCTOBRE 2022
#UIADAKAR

Union Internationale des Avocats
9 rue du Quatre-Septembre
75002 Paris - France
T. +33 1 44 88 55 66
E. uiacentre@uianet.org
W. dakar.uianet.org

Centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD)
Pôle urbain de Diamniadio
BP 4026 Dakar - Sénégal

1 > Informations générales

- Calendrier du congrès / [8 / 9](#)
- Partenaires du congrès / [10 / 11 / 12 / 14 / 16 / 17](#)
- Interprétation simultanée / [44](#)
- Informations congrès / [50](#)
- Informations transferts / [52](#)
- Conditions générales / [54](#)

2 > Programme scientifique

2.1 / Thèmes principaux

- La gouvernance des ressources minières et énergétiques en Afrique et au-delà / [24](#)
- L'efficacité et la pertinence de nos systèmes judiciaires / [32](#)

2.2 / Séances de travail des commissions

- Droit administratif et réglementaire / [31](#)
- Droit agroalimentaire / [33 / 35](#)
- Arbitrage international / [32 / 37](#)
- Droit de l'art / [40](#)
- Droit des assurances / [33](#)
- Avenir de l'avocat / [38](#)
- Avocats & juristes d'entreprise / [40](#)
- Droit bancaire et financier / [40](#)
- Droit des biotechnologies / [41](#)
- Droit et pratique du contentieux / [35](#)
- Droit des contrats / [27](#)
- Entreprises et droits de l'homme / [30](#)
- Droit de l'environnement et du développement durable / [33](#)
- Droit de la faillite / [41](#)
- Droit de la famille / [39](#)
- Droit fiscal / [33](#)
- Droits de l'homme / [26 / 36 / 39](#)
- Droit de l'immigration et nationalité / [34](#)
- Droit immobilier / [37](#)
- Droit international privé / [29](#)
- Investissements étrangers / [36](#)
- Médiation et prévention des conflits / [27](#)
- Droit médical / [33 / 39](#)
- Droit de la mode / [36](#)
- Droit OHADA / [35](#)
- Organisation des cabinets d'avocats / [38](#)
- Organisation internationale du patrimoine / [34](#)
- Droit pénal / [37](#)
- Droit de la presse et des médias / [36](#)
- Propriété intellectuelle / [36](#)
- Droit des sociétés et fusions & acquisitions / [33](#)
- Droit des technologies de l'information / [27](#)
- Droit des transports / [38](#)
- Droit du travail / [30](#)
- Vente internationale de marchandises / [38](#)
- Vie privée et droits de l'homme numérique / [31](#)

2.3 / Séances de travail conjointes des commissions

- Droit agroalimentaire / Droit de l'environnement et du développement durable / [35](#)
- Droit agroalimentaire / Droit médical / Droit des assurances / [33](#)
- Arbitrage international / Droit OHADA / [37](#)
- Droit des contrats / Droit des technologies de l'information / [27](#)
- Droit de l'immigration et nationalité / Organisation internationale du patrimoine / [34](#)
- Investissements étrangers / Droits de l'homme / [36](#)
- Droit médical / Droits de l'homme / [39](#)
- Droit de la mode / Propriété intellectuelle / [36](#)
- Organisation des cabinets d'avocats / Avenir de l'avocat / [38](#)
- Droit pénal / Droit immobilier / [37](#)
- Droit des sociétés et fusions & acquisitions / Droit fiscal / [33](#)
- Vente internationale de marchandises / Droit des transports / [38](#)

2.4 / Autres réunions

- Forum des avocats africains / [20](#)
- Forum des avocats arabophones / [20](#)
- Forum des avocats asiatiques / [20](#)
- Forum de common law / [20](#)
- Forum des avocats francophones / [20](#)
- Forum des avocats germanophones / [20](#)
- Forum des avocats hispanophones / [20](#)
- Forum des avocats latino-américains / [20](#)
- Forum des avocats lusophones / [20](#)
- Forum des avocats des pays d'Europe centrale et orientale / [20](#)
- Forum des membres collectifs / Sénat international des barreaux / [29](#)
- Session conjointe UIA-ABA / [28](#)
- Session UIA-IROL / [35](#)
- Session LexisNexis / [34](#)
- Session du comité des femmes / [34](#)
- Session jeunes avocats / [28](#)
- Session spéciale « Les violences sexuelles dans les zones de conflit » / [25](#)

3 > Programme social

3.1 / Activités sociales du congrès

- Cérémonie d'ouverture / 26 octobre 2022 - CICAD / [19](#)
- Soirée informelle / 27 octobre 2022 - Cercle de l'Union / [46](#)
- Soirée de gala / 28 octobre 2022 - Hôtel Terrou-Bi / [46](#)
- Cérémonie de clôture / 29 octobre 2022 - CICAD / [46](#)
- Excursion générale / 30 octobre 2022 - réserve de Bandia / [46](#)
- Activités touristiques pour les accompagnants / [48](#)



Cher confrères,
Chers amis,

Pour la première fois depuis 1927 date de sa création, notre association va tenir son congrès annuel en Afrique subsaharienne, à Dakar, capitale de la République du Sénégal située sur la presqu'île du Cap Vert, à l'intersection des cultures africaines et européennes.

Le développement rapide de cette capitale est à l'image de l'énergie économique du

continent africain.

Les thèmes principaux de notre congrès en relation avec ce dynamisme, sont les suivants :

« La gouvernance des ressources minières et énergétiques en Afrique et au-delà », sujet d'une actualité particulièrement importante en cette période de transition énergétique ;

« L'efficacité et la pertinence des systèmes judiciaires » est également un thème de réflexion essentiel pour l'appréciation de nos modèles de société.

En tant qu'avocats, nous sommes totalement impliqués dans le fonctionnement de nos systèmes judiciaires, la notion d'auxiliaire de justice est totalement dépassée. Nous sommes l'une des composantes essentielles du parcours judiciaire, à la fois acteur et observateur.

Ce congrès est organisé grâce à la collaboration active et amicale de tout le barreau du Sénégal et de ses bâtonniers et membres du Conseil de l'Ordre.



L'UIA se devait, au regard de sa vocation pluriculturelle et multilingue, à près d'un siècle d'existence, d'effacer une anomalie, voire réparer une injustice, en posant enfin ses pénates en Afrique subsaharienne, le temps d'un congrès.

C'est l'heureuse décision qu'a prise l'Assemblée générale, tenue le 8 novembre 2019 au Luxembourg, qui a désigné la République du Sénégal, son barreau et sa capitale pour accueillir ce qui devait être, en octobre 2021, le 65^e congrès.

Le fléau sanitaire mondial de la Covid-19 ayant, par la suite, confiné l'humanité pendant plusieurs mois, il a fallu se réajuster.

Il est heureux que l'accalmie en cours, autorise les audaces, les espoirs, y compris celle et celui du congrès de Dakar.

Dakar est une ville vivante et vibrante, pas seulement parce que le Général De Gaulle l'a reconnu, il y a 64 ans.

Il s'agit en effet, d'une douceur que pourront savourer les congressistes et leurs accompagnants, que nous espérons nombreux et attentifs.

Depuis plusieurs mois notre Barreau, son Bâtonnier et son Comité d'organisation s'emploient, en synergie avec le Président Hervé Chemouli et ses diligentes collaboratrices, à faire de ce 66^e congrès, un événement positivement inoubliable. Dans cette entreprise, nous savons pouvoir compter sur le soutien de l'État du Sénégal et à sa tête le Président de la République, Monsieur Macky SALL qui, dès qu'il a reçu la visite du Président et de la délégation de l'UIA en octobre 2019, s'est dit disposé à adouber ce congrès.

Ce congrès est placé sous le patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal, Macky Sall.

Tout a été mis en œuvre pour que ce congrès soit une fête et un succès.

La cérémonie d'ouverture ainsi que les travaux scientifiques se déroulent au centre international de conférences Abdou Diouf (CICAD). Il est un magnifique écrin d'architecture moderne pour cet événement.

Le dîner de gala a lieu à l'hôtel Terrou-Bi au bord de l'océan, pour la soirée informelle une surprise musicale de taille vous sera réservée aux rythmes africains.

Enfin, de nombreuses activités sociales sont organisées pour les congressistes et leurs accompagnants afin de leur permettre de découvrir Dakar et ses environs mais également l'artisanat, la cuisine, et la culture africaine.

Ce congrès porte en lui les valeurs de notre association : le partage, la mixité, la culture, notre diversité et la sincère convivialité qui nous anime.

Je suis heureux de vous accueillir à Dakar pour vibrer et se mettre en osmose avec ce continent africain, occasion unique qui vous est proposée, dans des conditions rendues exceptionnelles par la participation et la volonté de tous.

Amicalement,

Hervé Chemouli
Président de l'UIA

Depuis lors, nous le sentons très attentif aux préparatifs du congrès.

Nous entendons donc offrir à nos hôtes ce que nous avons de meilleur, au plan scientifique, culturel, gastronomique etc.

Nous mettrons, comme l'on dit généralement, les petits plats dans les grands et joindrons l'utile à l'agréable.

Les congressistes et leurs accompagnants auront droit, en marge des travaux animés par des experts de tous horizons sur des sujets d'une brûlante actualité, à des visites de sites et monuments : Gorée et sa maison des esclaves, la Manufacture des Arts décoratifs de Thiès, le Monument de la Renaissance Africaine, le Musée des Civilisations Noires, la Réserve de Bandia...

Bien recevoir, bien traiter nos hôtes, leur faire se sentir chez eux est inscrit dans notre ADN, c'est la fameuse TERANGA SÉNÉGALAISE.

En outre, nous considérons comme d'immenses honneurs que notre pays ait été désigné pour accueillir ce congrès et que l'auteur de ces lignes en ait été désigné Président.

Nous tâcherons de nous en montrer dignes, aussi dignes que l'ont été nos Lions de la Téranga qui ont remporté leur première coupe d'Afrique des Nations de Football en février, avant de se qualifier pour le Mondial du Qatar.

Nous comptons surfer sur la même vague de succès et parions d'avance que l'UIA nous y aidera.

DAL LEEN AK JAMM

Monsieur le Bâtonnier Papa Laïty NDIAYE
Président du 66^e congrès de l'UIA

UIA :**Rassembler les avocats du monde**

L'UIA est une organisation mondiale et multiculturelle pour la profession juridique. Créée en 1927, elle est aujourd'hui composée de membres présents dans 110 pays. Elle favorise le développement professionnel, l'acquisition de savoirs, la création d'un réseau et promeut l'État de droit, défend l'indépendance et la liberté des avocats dans le monde et renforce l'amitié, la collégialité et le réseautage entre ses membres.

Aujourd'hui, l'UIA touche près de deux millions d'avocats au travers de ses membres individuels ou collectifs (barreaux, fédérations, associations) répartis dans le monde entier.

Plusieurs formules d'adhésion vous sont proposées selon votre profil et le pays dans lequel vous exercez.

Rejoignez l'UIA et devenez membre du plus solide réseau d'avocats du monde.

Vous pourrez prendre part aux travaux des 41 commissions de l'UIA et partager votre expérience avec celle de professionnels venus de tous horizons, lors des séminaires, des formations et du congrès annuel de l'UIA.

Vous pourrez également vous mobiliser aux côtés de l'UIA Institute for the Rule of Law (UIA-IROL) qui, chaque année, apporte son soutien aux avocats qui ne peuvent exercer librement leur profession. Partout dans le monde où les droits de la défense sont menacés et où le bon fonctionnement de la justice est entravé, l'UIA fera entendre votre voix.

L'adhésion à l'UIA permet également de bénéficier d'un tarif préférentiel pour votre inscription au congrès.

Pour en savoir plus, connectez-vous au site Web de l'UIA : **www.uianet.org**

Comité d'organisation international**Hervé CHEMOULI**

Président de l'UIA

Papa Laïty NDIAYE

Président du congrès et Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Sénégal

Sebastian MOOLENAAR

Directeur des Congrès

Silvestre TANDEAU DE MARSAC

Directeur Financier

Stéphane BONIFASSI

Directeur Adjoint - Thèmes Principaux Congrès

Randy ALIMENT

Directeur des Revenus

Ian DE FREITAS

Directeur des Commissions

Verena MOLL

Directeur Adjoint des Commissions

Matthias W. STECHER

Directeur Adjoint des Commissions

Comité d'organisation local**Maître Sadel NDIAYE**

Président

Maître Ndèye Khoudia TOUNKARA

Vice-Présidente

Maître Ameth BA**Maître Papa Mouhamadou LO****Maître Awa DIEYE****Maître Aboubacar FALL****Maître Mamadou SECK****Maître Christian FAYE****Maître Aly FALL****Maître Betty NDIAYE****El Hadji Malick DIOUF****Maître Adama FALL****Maître Léon Patrice SARR****Maître Ousmane THIAM****Maître Awa BA****Maître Ahmed SALL****Maître Khadidiatou SEYE****Maître Nidal KAMAL****Maître Cheikh Mouhamadou Bachir LO****Maître Ndèye Anta MBAYE****Monsieur Abdoul Hamid NDIAYE****Madame Khadidiatou DIA****Monsieur Mamadou MBAYE****Monsieur Ibrahima NDIEGUENE**

Comme hier et aujourd'hui, construisons demain ensemble



Depuis 1948

SOCOCIM INDUSTRIES, leader de la cimenterie en Afrique de l'Ouest, met son expertise au bénéfice de ses clients et partenaires depuis plus de 70 ans.

Cette riche expérience à laquelle s'ajoutent rigueur et qualité, lui a valu les certifications **ISO 9001** et **ISO 14001**, et la reconnaissance de ses ciments par la **Communauté Européenne**.

Aujourd'hui, **SOCOCIM INDUSTRIES** accompagne les consommateurs au quotidien avec une large gamme de ciments pour répondre efficacement à leurs besoins.



commercial@sococim.sn

Les seuls ciments produits
en Afrique de l'Ouest et certifiés



		Vendredi 28 octobre					Samеди 29 octobre							
Salle de réunion		CICAD - Salle ovale	CICAD - Salle 205	CICAD - Salle 201	CICAD - Salle 202	CICAD - Salle de presse	CICAD - Salle 203	CICAD - Salle ovale	CICAD - Salle 205	CICAD - Salle 201	CICAD - Salle 202	CICAD - Salle de presse	CICAD - Salle 203	CICAD - Salle 204
9h00														
9h30				9h00 - 9h30 Café d'accueil										
10h00														
10h30														
11h00				11h00 - 11h30 Pause café										
11h30														
12h00														
12h30														
13h00				13h00 - 14h30 Pause déjeuner										
13h30														
14h00														
14h30														
15h00														
15h30														
16h00														
16h30														
17h00														
17h30														
		18h00 Cocktail de clôture + soirée libre												
		20h00 Dîner de gala (Hôtel Terrou-Bi)												
16h30														
16h30 - 18h00														

- Cérémonies
- Thèmes principaux
- Sessions spéciales
- Réunions institutionnelles
- Forums
- Sessions des commissions

GLOBAL LEGAL SOLUTIONS PREMIER SPONSOR



LexisNexis
Nigel Roberts - Vice President, Global
Associations
125 Park Avenue
New York - NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL



Ordre des avocats du Sénégal
19, boulevard de la République
BP 9025 Dakar (Peytavin) - Sénégal
T. +221 33 889 90 89
E. info@ordredesavocats.sn
W. www.ordredesavocats.sn

SPONSORS DIAMOND +



Computer Land



SOCOCIM Industries
Km 33, Ancienne Route de Thiès
Rufisque - Sénégal
T. +221 33 839 88 88/60
E. commercial@sococim.sn
W. www.sococim.com

SPONSORS DIAMOND



Association Professionnelle
des Banques et Établissements
Financiers du Sénégal - APBEF
Lot 74 VDN Mermoz Pyrotechnie -
Cité Keur Gorgui
BP 6403 Dakar Étoile - Sénégal
T. + 221 33 823 60 93
E. apbef@apbef.sn
W. www.apbef.sn



GIM-UEMOA
Almadies, Immeuble Hermès, Zone 9
Lot G
BP 8853 Dakar Yoff - Sénégal
T. +221 33 869 95 95
E. gim-uemoa@gim-uemoa.org
W. www.gim-uemoa.org



Banque de l'Habitat du Sénégal
Bd du Général de Gaulle
BP229 Dakar - Sénégal
T. +221 33 839 33 33
E. contact@bhs.sn
W. www.bhs.sn



Société Africaine de Raffinage - SAR
BP 203 Dakar - Sénégal
T. +221 33 823 46 84 / +221 33 821 10 10
E. sar@sar.sn
W. www.sar.sn



Banque Islamique du Sénégal
Almadies, niveau rond-point, face route
King FAH
BP 3381 Dakar - Senegal
T. +221 33 849 62 62
E. contact@bis-bank.sn
W. www.bis-bank.com



Union économique et Monétaire Ouest
Africaine - UEMOA
7 bis, Rue Jean Mermoz - 8^e étage
BP 6650 Dakar Étoile - Sénégal
T. +221 33 889 09 70
E. brcdakar@uemoa.int
W. www.uemoa.int



ETM
Entreprise de Travaux Modernes
T. +221 77 099 86 01 /
+221 77 637 58 88
E. etmsarsenegal@gmail.com

SPONSORS PLATINUM



AFI-L'UE
Zone B, Rue G
17016 Dakar - Sénégal
T. +221 33 824 71 10 / +221 77 508 87 28
E. afi@afi-ue.sn
W. www.afi-ue.sn



APIX
52-54 rue Mohamed V
BP 430 CP 18524 Dakar - Sénégal
T. +221 33 849 05 55
E. infos@apix.sn
W. www.investinsenegal.com



Afrique Pesage S.A.
T. +221 33 860 53 99 / +221 776 819 999
E. info@af-pe.com
W. www.af-pe.com



IE Law School
C/ María de Molina, 15
28006 Madrid - Espagne
T. +34 91 568 96 00
E. paula.heras@ie.edu
W. www.ie.edu/law-school

SPONSORS PLATINUM



SAGAM International
52, Boulevard Martin Luther King -
Corniche Ouest
BP 5048 Dakar - Sénégal
T. +221 33 865 14 14
E. sagam@sagam.sn
W. www.sagam-intl.com



Groupe Sonatel
Voie de Dégagement Nord (VDN)
BP 64 Dakar - Sénégal
T. +221 33 839 12 00
E. servicepresse.sonatel@orange-sonatel.com
W. www.sonatel.com



Société Générale Sénégal
19 avenue Léopold Sédar Senghor
BP 23 Dakar - Sénégal
T. +221 33 829 42 42
E. sgsn.communication@socgen.com
W. www.societegenerale.sn



TAM Auto-Moto Rent
Almadies derrière la brioche dorée de Ngor
T. +221 77 271 22 22
E. contact@tam-automotorent.com
W. www.tam-automotorent.com

SPONSORS GOLD



Facilité africaine de soutien juridique
Immeuble CCIA Plateau
01 B. P 1387
Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
T. +225 27 20 26 35 96
E. alsf@afdb.org
W. www.alsf.int



H&D Industries S.A.
22 route de Rufisque
Dakar - Sénégal
T. +221 33 870 01 90
W. www.madar-senegal.com



Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage - CIMA
Jorge Juan, 8, 2^e
28001 Madrid - Espagne
T. +34 91 431 76 90
E. cima@cima-arbitraje.com
W. www.arbitrajecima.com



Nouvelle Minoterie Africaine - NMA
Km 11 route de Rufisque
Dakar - Senegal
T. +221 33 879 00 00
E. nma@nmasanders.com
W. www.nmasanders.com



Endeavour Mining
Dakar Office
Immeuble 2k Plaza
Route du Méridien Président, Almadies
Dakar, Sénégal- BP 38 385
W. www.endeavourmining.com



Petrosen Trading & Services
104 Route de Ouakam, Sotraco Mermoz
10700 Dakar - Senegal
T. +221 33 823 84 83
E. contact@petrosents.com
W. www.petrosents.com

SPONSORS SILVER



Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar - CCIAD
1 Place de l'Indépendance
Dakar - Sénégal
T. +221 33 889 76 80
E. cciad@orange.sn
W. www.cciad.sn



Nespresso Sarraut: +221 76 623 09 99
Nespresso Sahm: +221 76 361 52 76
Nespresso Dakar City Almadies: +221 76 224 84 37
Nespresso Sea Plaza: +221 76 637 51 48



Compagnie Textile de l'Ouest Africain - COTOA
Km 2,5 boulevard du centenaire de la commune de Dakar
BP 201 Dakar - Sénégal
T. +221 33 839 40 40
F. +221 33 832 40 30
E. cotoa@cotoa.sn
W. www.cotoa.sn



Orange Business Services
W. www.orangebusiness.sn

SPONSORS DÎNER DE GALA



Barreau de Paris
Ordre des avocats de Paris
4, boulevard du Palais
CS80420 -
75053 Paris Cedex 01 - France
T. +33 1 44 32 49 49
E. international@avocatparis.org
W. www.avocatparis.org



Ordre des avocats du Sénégal
19, boulevard de la République
BP 9025 Dakar (Peytavin) - Sénégal
T. +221 33 889 90 89
E. info@ordredesavocats.sn
W. www.ordredesavocats.sn



Conseil National des Barreaux
180 boulevard Haussmann
75008 Paris - France
T. +33 1 53 30 85 60
E. international@cnb.avocat.fr
W. www.cnb.avocat.fr



UGGC Avocats
47 rue de Monceau
75008 Paris - France
T. + 33 1 56 69 70 00
E. paris@uggc.com
W. www.uggc.com

SPONSORS CÉRÉMONIE D'OUVERTURE



Association Professionnelle
des Banques et Établissements
Financiers du Sénégal - APBEF
Lot 74 VDN Mermoz Pyrotechnie -
Cité Keur Gorgui
BP 6403 Dakar Étoile - Sénégal
T. + 221 33 823 60 93
E. apbef@apbef.sn
W. www.apbef.sn



Ordre des avocats du Sénégal
19, boulevard de la République
BP 9025 Dakar (Peytavin) - Sénégal
T. +221 33 889 90 89
E. info@ordredesavocats.sn
W. www.ordredesavocats.sn



Banque de l'Habitat du Sénégal
Bd du Général de Gaulle
BP229 Dakar - Sénégal
T. +221 33 839 33 33
E. contact@bhs.sn
W. www.bhs.sn



IE Law School
C/ María de Molina, 15
28006 Madrid - Espagne
T. +34 91 568 96 00
E. paula.heras@ie.edu
W. www.ie.edu/law-school



Computer Land



Société Africaine de Raffinage - SAR
BP 203 Dakar - Sénégal
T. +221 33 823 46 84 / +221 33 821 10 10
E. sar@sar.sn
W. www.sar.sn



ETM
Entreprise de Travaux Modernes
T. +221 77 099 86 01 /
+221 77 637 58 88
E. etmsarlsenegal@gmail.com



SOCOCIM Industries
Km 33, Ancienne Route de Thiès
Rufisque - Sénégal
T. +221 33 839 88 88/60
E. commercial@sococim.sn
W. www.sococim.com



Union économique et Monétaire Ouest
Africaine - UEMOA
7 bis, Rue Jean Mermoz - 8^e étage
BP 6650 Dakar Étoile - Sénégal
T. +221 33 889 09 70
E. brcdakar@uemoa.int
W. www.uemoa.int

SPONSOR SOIRÉE INFORMELLE



Ordre des avocats du Sénégal
19, boulevard de la République
BP 9025 Dakar (Peytavin) - Sénégal
T. +221 33 889 90 89
E. info@ordredesavocats.sn
W. www.ordredesavocats.sn

PRESENTATION APBEFS (ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS DU SENEGAL)

CONSTITUTION

L'APBEFS a été créée en 1965 conformément à la loi n° 90.06 de la 26/06/1990 portant réglementation bancaire, revue 28/07/2008 sous la loi 2008-26 en son article 55. Elle est également régie, par les dispositions de la loi n° 68-08 du 28/03/1968 relatives aux associations. Les membres sont les banques et les établissements financiers établis en République du Sénégal et inscrits sur les listes des banques et établissements financiers tenues par la Commission Bancaire de l'UMOA. L'APBEFS compte actuellement 31 membres dont 27 banques et 4 établissements financiers. Il existe une APBEF dans chacun des 8 pays membres de l'UEMOA, avec un chapeau qui est la Fédération des APBEF de l'UEMOA intitulée la FAPBEF-UEMOA dont le siège est à Cotonou, au Bénin.

MISSIONS ET OBJECTIFS

- veiller aux intérêts collectifs de ses membres
- créer et raffermir des relations professionnelles entre les membres
- veiller à l'unité des membres et au respect des règles qui régissent la profession
- collecter des données, des informations pour les membres, la tutelle, les partenaires, etc...
- réaliser des enquêtes et des études en rapport avec l'activité des membres
- participer à des actions diversifiées et à la formation professionnelle permanente des préposés du secteur bancaire ;
- proposer aux autorités administratives et monétaires des idées et des mesures utiles à la promotion de l'épargne, au financement de l'économie, à la lutte contre le blanchiment des capitaux, à l'éducation financière, au renforcement de la bancarisation, etc.
- représenter les banques et établissements financiers au sein des instances en charge du dialogue social et dans le cadre des négociations avec les organisations syndicales de travailleurs
- étudier toute question intéressant l'exercice de la profession bancaire
- veiller au respect des bonnes pratiques



Monsieur Mamadou Bocar SY
Directeur Général de la Banque de
L'Habitat du Sénégal
Président de l'APBEFS
(Association Professionnelle
des Banques et Etablissements
Financiers du Sénégal)



Monsieur Souleymane SOUMARE
Directeur Exécutif de l'APBEFS
(Association Professionnelle des
Banques et Etablissements Financiers
du Sénégal)

SPONSORS DÉJEUNER

	<p>AFI-L'UE Zone B, Rue G 17016 Dakar - Sénégal T. +221 33 824 71 10 / +221 77 508 87 28 E. afi@afi-ue.sn W. www.afi-ue.sn</p>		<p>SAGAM International 52, Boulevard Martin Luther King - Corniche Ouest BP 5048 Dakar - Sénégal T. +221 33 865 14 14 E. sagam@sagam.sn W. www.sagam-intl.com</p>
	<p>Afrique Pesage S.A. T. +221 33 860 53 99 / +221 776 819 999 E. info@af-pe.com W. www.af-pe.com</p>		<p>Société Générale Sénégal 19 avenue Léopold Sédar Senghor BP 23 Dakar - Sénégal T. +221 33 829 42 42 E. sgsn.communication@socgen.com W. www.societegenerale.sn</p>
	<p>APIX 52-54 rue Mohamed V BP 430 CP 18524 Dakar - Sénégal T. +221 33 849 05 55 E. infos@apix.sn W. www.investinsenegal.com</p>		<p>Groupe Sonatel Voie de Dégagement Nord (VDN) BP 64 Dakar - Sénégal T. +221 33 839 12 00 E. servicepresse.sonatel@orange-sonatel.com W. www.sonatel.com</p>
	<p>IE Law School C/ María de Molina, 15 28006 Madrid - Espagne T. +34 91 568 96 00 E. paula.heras@ie.edu W. www.ie.edu/law-school</p>		<p>TAM Auto-Moto Rent Almadies derrière la brioche dorée de Ngor T. +221 77 271 22 22 E. contact@tam-automotorent.com W. www.tam-automotorent.com</p>

SPONSOR THÈME PRINCIPAL « LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES MINIÈRES ET ENERGÉTIQUES »

	<p>SOCOCIM Industries Km 33, Ancienne Route de Thiès Rufisque - Sénégal T. +221 33 839 88 88/60 E. commercial@sococim.sn W. www.sococim.com</p>
---	---

SPONSOR THÈME PRINCIPAL « L'EFFICACITÉ ET LA PERTINENCE DE NOS SYSTÈMES JUDICIAIRES »

	<p>Computer Land</p>
---	----------------------

SPONSORS SESSION DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

	<p>Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Sénégal - APBEF Lot 74 VDN Mermoz Pyrotechnie - Cité Keur Gorgui BP 6403 Dakar Étoile - Sénégal T. + 221 33 823 60 93 E. apbef@apbef.sn W. www.apbef.sn</p>		<p>Banque Islamique du Sénégal Almadies, niveau rond-point, face route King FAH BP 3381 Dakar - Sénégal T. +221 33 849 62 62 E. contact@bis-bank.sn W. www.bis-bank.com</p>
	<p>Banque de l'Habitat du Sénégal Bd du Général de Gaulle BP229 Dakar - Sénégal T. +221 33 839 33 33 E. contact@bhs.sn W. www.bhs.sn</p>		



Le Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA), organisme régional, a été créé en 2003 par la BCEAO et les banques dans le but de mettre en œuvre un système monétique interbancaire régional de retrait et de paiement électronique. Aujourd'hui, le GIM-UEMOA fédère plus de 140 banques, établissements financiers et postaux, structures de microfinance, émetteurs de Monnaie Électronique.

Le GIM-UEMOA mène trois activités principales à savoir :

Le schéma de paiement à travers la mise à disposition d'une application de paiement et des spécifications pour l'émission de cartes bancaires régionales et autres instruments de paiement ainsi que la gestion du cadre de gouvernance opérationnelle y relatif ;

Le Switching qui assure l'interopérabilité des transactions électroniques de tous les acteurs du marché (routage, compensation des transactions par carte et mobile, e-commerce, transfert d'argent, etc.)

Le Processing à travers l'infogérance et le traitement technique par délégation des produits et services électroniques. Le Processing regroupe plusieurs domaines d'activité stratégique au titre desquels les services d'acceptation, la sécurité, les paiements composites, les services de dématérialisation, la centralisation des flux, la monétisation du cash et le paiement en mobilité.

GIM-UEMOA, facilitateur, catalyseur et fédérateur
de l'écosystème des paiements de l'UEMOA

www.gim-uemoa.org



SPONSOR SESSION ARBITRAGE INTERNATIONAL



Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage - CIMA
 Jorge Juan, 8, 2^e
 28001 Madrid - Espagne
 T. +34 91 431 76 90
 E. cima@cima-arbitraje.com
 W. www.arbitrajecima.com

SPONSOR SESSION JEUNES AVOCATS



IE Law School
 C/ María de Molina, 15
 28006 Madrid - Espagne
 T. +34 91 568 96 00
 E. paula.heras@ie.edu
 W. www.ie.edu/law-school

SPONSOR SESSION DROIT DES CONTRATS / DROIT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



Computer Land

SPONSOR SESSION VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES / DROIT DES TRANSPORTS



SOCOCIM Industries
 Km 33, Ancienne Route de Thiès
 Rufisque - Sénégal
 T. +221 33 839 88 88/60
 E. commercial@sococim.sn
 W. www.sococim.com

SPONSORS PAUSES CAFÉ



Facilité africaine de soutien juridique
 Immeuble CCIA Plateau
 01 B. P 1387
 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
 T. +225 27 20 26 35 96
 E. alsf@afdb.org
 W. www.alsf.int



H&D Industries S.A.
 22 route de Rufisque
 Dakar - Sénégal
 T. +221 33 870 01 90
 W. www.madar-senegal.com



Abreu Advogados
 Av. Infante D. Henrique, 26
 1149-096 Lisbonne - Portugal
 T. +351 21 723 18 00
 W. www.abreuadvogados.com



Nouvelle Minoterie Africaine - NMA
 Km 11 route de Rufisque
 Dakar - Sénégal
 T. +221 33 879 00 00
 E. nma@nmasanders.com
 W. www.nmasanders.com



Cour Civile et Commerciale d'Arbitrage - CIMA
 Jorge Juan, 8, 2^e
 28001 Madrid - Espagne
 T. +34 91 431 76 90
 E. cima@cima-arbitraje.com
 W. www.arbitrajecima.com



Petrosen Trading & Services
 104 Route de Ouakam, Sotrac Mermoz
 10700 Dakar - Sénégal
 T. +221 33 823 84 83
 E. contact@petrosents.com
 W. www.petrosents.com



Endeavour Mining
 Dakar Office
 Immeuble 2k Plaza
 Route du Méridien Président, Almadies
 Dakar, Sénégal- BP 38 385
 W. www.endeavourmining.com

SPONSOR INSERTION MALLETE



SEDAB SARL
Sahélienne d'Entreprise de Distribution en
Agro-Business
Km 5, Bd du Centenaire de la Commune
Dakar - Sénégal
T. + 221 33 832 56 09
E. contact@sedab.sn

SPONSOR STYLOS



Ordre des avocats du Sénégal
19, boulevard de la République
BP 9025 Dakar (Peytavin) - Sénégal
T. +221 33 889 90 89
E. info@ordredesavocats.sn
W. www.ordredesavocats.sn

EXPOSANTS



Banque Islamique du Sénégal
Almadies, niveau rond-point, face route
King FAH
BP 3381 Dakar - Sénégal
T. +221 33 849 62 62
E. contact@bis-bank.sn
W. www.bis-bank.com



JURISCOPE
15 rue de l'Hôtel Dieu,
TSA 21130 - 86073 POITIERS CEDEX 9 -
France
T. : +33 5 49 49 67 00
E. jusricope@univ-poitiers.fr
W : www.juriscope.fr



Computer Land



LexisNexis
Nigel Roberts - Vice President, Global
Associations
125 Park Avenue
New York - NY 10007 - États-Unis
E. nigel.roberts@lexisnexis.com
W. www.lexisnexis.com



GIM-UEMOA
Almadies, Immeuble Hermès,
Zone 9 Lot G
BP 8853 Dakar Yoff - Sénégal
T. +221 33 869 95 95
E. gim-uemoa@gim-uemoa.org
W. www.gim-uemoa.org



SOCOCIM Industries
Km 33, Ancienne Route de Thiès
Rufisque - Sénégal
T. +221 33 839 88 88/60
E. commercial@sococim.sn
W. www.sococim.com



IE Law School
C/ María de Molina, 15
28006 Madrid - Espagne
T. +34 91 568 96 00
E. paula.heras@ie.edu
W. www.ie.edu/law-school

PARTENAIRES MÉDIAS



Iberian Legal Group SL
Calle de Manuel Silvela, 8, Oficinas 1º
Dcha
28010 Madrid - Espagne
T. +34 91 563 36 91
E. info@iberianlegalgroup.com
W. www.iberianlawyer.com



LC Publishing Group
Via Savona 100
20144 Milan - Italie
T. +39 02 36727659
E. info@lcpublishinggroup.it
W. www.lcpublishinggroup.com



LC Publishing Group
Via Savona 100
20144 Milan - Italie
T. +39 02 36727659
E. info@lcpublishinggroup.it
W. www.lcpublishinggroup.com



Construire ensemble

40
ans



Banque de l'Habitat du Sénégal

Ensemble de la conception à la réalisation de votre projet

Découvrez l'offre BHS, une gamme de produits et services diversifiée et complète, pour accompagner tous ceux qui aspirent à la sérénité et au confort d'un foyer.

Préparez sereinement vos projets d'avenir avec le Plan Epargne Logement et le Compte Epargne.

Subvenez à vos besoins courants, avec les Prêts Consommation, Evénement et d'Urgence.

Effectuez vos retraits GAB et vos achats au quotidien, en toute sécurité, avec la gamme de Cartes VISA et MASTERCARD.

Avec plus de 40 années d'expertise dans le financement de l'habitat, la BHS constitue un allié de taille dans la concrétisation de vos projets.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ■ 10H00 - 11H30 DÉJEUNER DE BIENVENUE ■ 12H30 CICAD

La cérémonie d'ouverture du congrès se déroulera au Centre International de Conférences Abdou Diouf (CICAD), magnifique écrin architectural moderne pour cet événement, en présence de Son Excellence le Président de la République Macky Sall. Selon la tradition de l'UIA, plusieurs personnalités se succéderont pour accueillir les participants au congrès et leur souhaiter de fructueux travaux. Cette cérémonie sera ponctuée d'intermèdes musicaux d'artistes sénégalais de renommée internationale.

La Barreau d'accueil de ce congrès, dont l'hospitalité et le soutien dans la préparation de cet événement ont été exceptionnels, ouvrira la cérémonie avec les interventions du Bâtonnier du Sénégal, **M. Mamadou Seck** et du Président du Congrès 2022 et Bâtonnier sortant, **M. Papa Laïty Ndiaye**.

C'est en outre lors de la cérémonie d'ouverture qu'un hommage sera rendu aux avocats menacés dans l'exercice de leur profession et que sera remis le Prix État de droit UIA en coopération avec LexisNexis 2022, qui récompense une personne ou une organisation pour sa contribution au développement de l'État de Droit au sein de la communauté juridique. Le prix 2022 est attribué à :

- **Mohamed El Baqer** d'Egypte
- La Fondation **Wolne Sądy** (Tribunaux Libres) de Pologne

La deuxième édition du prix Prix UIA/LexisNexis Inspiration LegalTech sera également remise lors de la cérémonie d'ouverture à la société **SP Tech** de Rome, Italie, pour la création d'un produit proposant une certification judiciaire pour justifier d'une transmission illicite.

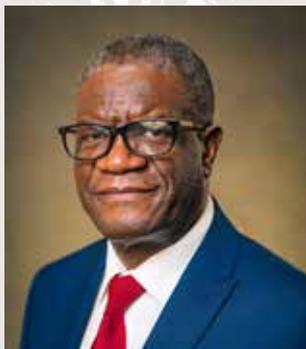
Le keynote speech sera donné par le **Dr Denis Mukwege**, « l'homme qui répare les femmes », éminent gynécologue congolais qui a reçu en 2018 le Prix Nobel pour la Paix en raison de son important travail de reconstruction des femmes victimes de violences sexuelles dans le cadre de conflits armés. Son action et son dévouement ont été reconnus dans le monde entier au travers de différents Prix tels que le Prix des Nations Unies pour les droits de l'homme (2008), le Prix Sakharov (2014) et le Prix Nobel de la Paix (2018). Il a également reçu des diplômes honorifiques de différentes universités.

Une intervention du Président de l'UIA, **M. Hervé Chemouli**, présentera les actions de l'UIA ainsi analyse des problématiques juridiques actuelles.

Le discours de **Son Excellence Monsieur le Président de la République Macky Sall** clôturera cette importante et emblématique cérémonie, tenue pour la première fois en Afrique subsaharienne.



Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Macky Sall



Dr. Denis Mukwege

La cérémonie sera suivie d'un déjeuner de bienvenue, où vous retrouverez vos confrères et amis.

Cette année la cérémonie d'ouverture (26/10) aura lieu à 10h00 du matin. En raison de la présence de Son Excellence Monsieur le Président de la République Macky Sall et des mesures de sécurité déployées, tous les participants devront être présents au CICAD au plus tard à 9h15. Aucun accès à la Cérémonie ne sera possible après 9h30.

JOURNÉE « NETWORKING »

La journée d'ouverture du congrès est l'occasion de retrouver vos confrères dans l'atmosphère particulièrement chaleureuse qui caractérise l'UIA !

Cette année, vous avez le choix entre 10 forums spécialisés par langue et par région. Les forums linguistiques facilitent la discussion de sujets importants du droit pour les participants qui partagent une langue commune. Les forums régionaux quant à eux, permettent aux participants d'échanger différents points de vue sur une même problématique et de considérer les multiples façons juridiques de la traiter selon le pays. Avec des coordinateurs experts venus des quatre coins du monde, ces discussions promettent d'être animées et instructives !

14h30 - 15h30**Assemblée Générale de l'UIA - Salle ovale**

Réunion réservée exclusivement aux membres de l'UIA

15h30 - 16h30**Forum des avocats africains - Salle 205****Forum des avocats arabophones - Salle 201****Forum des avocats asiatiques - Salle 203****Forum des avocats des pays d'Europe centrale et orientale - Salle 204****Forum des avocats latino-américains - Salle 202****16h30 - 17h30****Forum de *common law* - Salle 204****Forum des avocats francophones - Salle 205****Forum des avocats germanophones - Salle 203****Forum des avocats lusophones - Salle 202****Forum des avocats hispanophones - Salle 201****15h30 - 17h30****UIA Networking**

L'une des raisons de participer à un congrès mondial est le réseautage - rencontrer des consœurs et des confrères qui pourraient être utiles à sa propre pratique du droit et se faire connaître des autres et pourquoi pas, créer des liens organiques.

Le UIA Networking, présenté pour la première fois au congrès de Macao en 2013, à l'initiative de Fred KAN, est un programme unique offrant une telle opportunité.

Chaque participant intéressé à être mis en relation avec des cabinets d'avocats en dehors de sa propre juridiction dispose de 3 minutes sur scène pour se présenter et présenter son cabinet. Les avocats partageant les mêmes idées peuvent se rencontrer lors de la session et de l'événement social qui suit pour explorer les possibilités de coopération.



NOUS VOUS OFFRONS UN ENSEMBLE DE PRODUITS POUR REPENDRE A VOS BESOINS...

TAWFEKH RETRAITE



ALIMENTATION DU PLAN

- Tous les types d'opérations bancaires permettant de créditer un compte ;
- Montant initial : 50 000 F CFA ;
- Montant minimum pour alimenter le compte : 10 000 F CFA ;
- Obligation d'approvisionnement annuel pour bénéficier de la rémunération : 120 000 F CFA.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne physique pouvant justifier de revenus réguliers.

DUREE

- Minimum 24 mois ;
- Jusqu'au 60^{ème} anniversaire.

AVANTAGES

- Niveau de rémunération supérieur aux autres produits d'épargne ;
- Gestion globale respectant les principes de la finance islamique (HALAL) ;
- Pas de frais de gestion ;
- Possibilité de récupérer le montant épargné en une seule fois à l'âge de soixante (60) ans ou de recevoir des virements mensuels sur une durée choisie.

PACK GOLD



CE PACK COMPREND

- Un Compte chèque à vue ;
- Un Compte épargne rémunéré en fonction des performances trimestrielles de la BIS ;
- Une Assurance compte sécurité ;
- Une Carte VISA Gold ;
- Une Carte GIM pour compte épargne ;
- Une Avance à 0% limitée à 75% du salaire net, si l'employeur est éligible ;
- Une Application mobile Tamweel Touch ;
- Un accès Ebanking ;
- Un Relevé par courriel.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne physique pouvant justifier de revenus réguliers.

AVANTAGES

- Un Pack VIP avec une carte GOLD et une tarification mensuelle fixe ;
- Une possibilité de souscrire à une seconde carte à un tarif préférentiel (remise de 15%) ;
- Une possibilité d'effectuer des opérations via l'application mobile Tamweel Touch.

12 500 F CFA TTC

PACK PLATINUM



CE PACK COMPREND

- Un Compte chèque à vue ;
- Un Compte épargne rémunéré en fonction des performances trimestrielles de la BIS ;
- Une Assurance compte sécurité ;
- Une Carte VISA Platinum ;
- Une Carte GIM pour compte épargne ;
- Une Avance à 0% limitée à 75% du salaire net, si l'employeur est éligible ;
- Une Application mobile Tamweel Touch ;
- Un accès Ebanking ;
- Un Relevé par courriel.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne physique pouvant justifier de revenus réguliers.

AVANTAGES

- Un Pack VIP avec une carte PLATINUM et une tarification mensuelle fixe ;
- Une possibilité de souscrire à une seconde carte à un tarif préférentiel (remise de 15%) ;
- Une possibilité d'effectuer des opérations via l'application mobile Tamweel Touch.

18 500 F CFA TTC

IMOBIS



C'est un mode de financement à travers lequel la BIS finance l'acquisition d'un bien immobilier déjà construit.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Le mode de financement Mourabaha immobilier est destiné aux particuliers, professionnels et entreprises titulaires d'un compte.

QUELS SONT LES CONDITIONS ?

Pouvoir justifier d'un revenu régulier sur la durée du financement et pouvant couvrir les remboursements, sous réserve d'une validation de la BIS.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Financement respectant les principes de la finance Islamique
- Financement à marge compétitive

COMMENT FAIRE ?

- Expression du besoin
- Notification d'accord de la banque
- Promesse ferme d'achat
- Mandat donné au client
- Avis d'achat et de réception
- Contrat définitif de vente

CONTACT

Almadies, niveau Rond-Point,
face route King FAHD
Tél : 33 849 62 62

Email : contact@bis-bank.sn
www.bis-bank.com



SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RAFFINAGE

UN OUTIL INDUSTRIEL AU SERVICE DE L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE

LA SAR ET SON AVENIR.

Augmentation des Capacités de Raffinage et Adaptation des Unités pour le Traitement du Brut Sénégalais.

L'outil industriel est mis en place en 1963, au lendemain des indépendances, pour assurer l'approvisionnement du pays en produits pétroliers. A cet effet, la SAR doit, pour traiter le nouveau brut Sénégalais à court et moyen termes opérer des mutations d'ordre techniques, technologiques et logistiques.



APPROVISIONNEMENT

Dans la perspective d'une adaptation liée au contexte de découvertes pétrolières et gazières la société africaine de raffinage envisage dans le moyen terme :

- la Construction d'un Sea-line de fuel/brut
- la Construction d'un Sea-line de produits Blancs (CBM) pour accueillir des navires à Mbao (Senstock) de Gasoil Kérosène et Supercarburant ;
- le Doublement du sea-line au poste d'amarrage de butane pour sécuriser l'approvisionnement du pays.
- la Sécurisation et dévoiement du système d'expédition (pipe-lines) vers les dépôts (produits finis) suite à l'implantation du TER.
- la Construction d'un bac de brut à toit flottant de 50 000 m³, d'un bac de gasoil de 4500 m³, d'un bac de FO de 4 500 m³ et d'un bac d'essence de 3 000 m³.



PRODUCTION

Dans le souci de répondre aux nouvelles exigences AFR14 et AFR15 et se positionner pour le raffinage du pétrole Sénégalais, des dispositions ont été prises dans le court et le moyen terme pour adapter nos installations au contexte :

- L'Extension de la distillation de 1,2 à 1,5 millions de Tonnes par an avec l'ajout d'une Unité Preflash lors de l'arrêt réglementaire en 2021 ;
- L'Extension du reforming de 14 à 18T/h (Compatible avec l'augmentation de la production de butane) ;
- Construction d'une unité d'hydrodésulfuration du gasoil (HDS) qui pourra : garantir l'accès à des bruts plus sulfureux (moins chers sur le marché) et intégrer la demande portant sur du gasoil à bas taux de soufre (nouvelles spécifications AFR16;)
- Dans le long terme faire l'extension de la distillation de 1,5 à 3,5 millions de Tonnes afin de satisfaire le marché Sénégalais et une partie du Marché sous-régional. Cette nouvelle configuration permettra à la Raffinerie de traiter le brut Sénégalais en mélange avec du brut Erha à : 75% Brut Pétrosen et 25 % Brut Erha.



(+221)338234684
(+221)338211010



sar@sar.sn
www.sar.sn



BP 203, Dakar Sénégal



THÈME PRINCIPAL 1 ♦ SALLE OVALE LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES MINIÈRES ET ÉNERGÉTIQUES EN AFRIQUE ET AU-DELÀ

Coordinateurs :

- **Ameth BA**, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Sénégal (Ba & Tandian) Dakar, Sénégal
- **Aboubacar FALL**, (AF Legal) Dakar, Sénégal

9h30 - 11h00 - Comment bien négocier les contrats extractifs et éviter les pièges

La négociation des contrats d'investissement dans le secteur minier et énergétique est, souvent pour l'État d'accueil, un exercice difficile, voire périlleux, parfois. En effet, en sa qualité de gardien des intérêts des populations (Public Trust Doctrine) celui-ci doit veiller au respect des principes de gouvernance tout en prenant en considération les intérêts, souvent divergents, des investisseurs.

Les experts de ce panel traiteront de ce sous thème en se fondant sur leurs expériences diverses et variées en matière de négociation. L'objectif est, ici, de (i) déceler les pièges contractuels et (ii) de proposer des solutions destinées à les éviter.

Co-modérateurs :

- **Aboubacar FALL**, Avocat associé à la SCP AF LEGAL, Président de la Société Sénégalaise pour le Droit International (SSDI), Sénégal
- **Olivier S. POGNON**, Administrateur et Directeur Général de la Facilité Africaine de Soutien Juridique, Côte d'Ivoire

Orateurs :

- **Ousmane CISSÉ**, Géologue, Directeur Général de la Société des Mines du Sénégal (SOMISEN), Sénégal
- **Moustapha FALL**, Responsable des affaires juridiques de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), Sénégal
- **Alex KABINDA NGOY**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau du Tanganyika, RD Congo
- **Aïssatou SY**, Directrice Juridique de la Société des Pétroles du Sénégal (PETROSEN), Sénégal

11h30 - 13h00 - Les politiques de contenu local : défis et opportunités pour le pays d'accueil de l'investissement étranger

Le 21^e siècle a vu un développement significatif des politiques ou lois de contenu local adoptées par les pays producteurs de matières premières, en général, et de ressources extractives, en particulier. Il en est ainsi de pays comme le Brésil, l'Indonésie, le Nigeria, l'Angola, le Ghana, le Sénégal etc.

L'objectif poursuivi est, notamment, la valorisation des produits extractifs (miniers et énergétiques), la promotion de l'emploi direct, le développement d'autres secteurs au-delà du secteur extractif, le renforcement des capacités des entreprises nationales afin qu'elles puissent intervenir sur toute la chaîne de valeurs, etc.

S'il est vrai que les politiques de contenu local présentent d'immenses opportunités pour les populations et entreprises locales, elles n'en comportent pas moins d'importants défis et risques qui, s'ils ne sont identifiés et atténués, peuvent, à terme s'avérer contreproductives par rapport à leurs objectifs initiaux.

Les experts de ce panel donneront chacun le point de vue des différents intervenants à la préparation et à la mise en œuvre des politiques et législations de contenu local.

Modératrice :

- **Roseline MBAYE CARLOS**, Directrice Générale des Mines du Sénégal, Sénégal

Orateurs :

- **Abdoul Karim Kabélé CAMARA**, Affairs Counsel at Endeavour Mining, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Djami DIALLO**, Avocate au Barreau de New York, Directrice Juridique de la Présidence de la République de Guinée, Guinée
- **Moussa MBAYE GUEYE**, Directeur Exécutif de ENDA LEAD Afrique Francophone, Sénégal
- **Bocar-Alpha BA**, Responsable pays à Invest in Africa, Mauritanie

SESSION SPÉCIALE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES ZONES DE CONFLIT

En présence d'un invité d'honneur exceptionnel : **Dr Denis MUKWEGE**, Prix Nobel de la Paix 2018

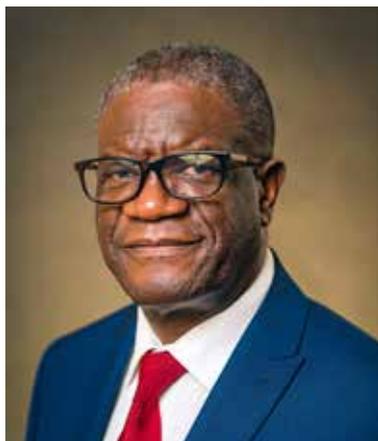
Avec le soutien des **barreaux de Bruxelles, Genève, Hauts-de-Seine et Mons**

Avec la participation exclusive de l'association **We are NOT Weapons of War (WWoW)**

9h30 - 10h20 - Collecte des preuves des infractions dans les zones de conflits autour de WWoW

Co-modérateurs :

- **Alain GROSJEAN**, Secrétaire Général de l'UIA (Bonn & Schmitt) Luxembourg
- **Dominique KAMBALA**, Président de la Commission Défense Pénale Internationale de l'UIA, ancien Bâtonnier de Kananga, RDC



Discours d'ouverture : Denis MUKWEGE

Denis Mukwege est un gynécologue congolais (RDC), né le 1^{er} mars 1955 à Bukavu.

Il a étudié la médecine et fait une spécialisation en gynécologie et obstétrique. Il est détenteur d'un doctorat (PhD) en sciences médicales de l'Université Libre de Bruxelles.

Depuis plus de 20 ans, le docteur Mukwege prend en charge des survivantes de violences sexuelles et des femmes souffrant de graves problèmes gynécologiques à l'hôpital de Panzi qu'il a fondé en 1999.

L'hôpital et la Fondation Panzi sont reconnus pour leur travail de pionnier sur les violences sexuelles basées sur le genre, et leur travail dans la défense des droits des femmes congolaises et leur autonomisation.

Le docteur Mukwege est un ardent défenseur des droits des survivants de la violence sexuelle. Il est co-président du Fonds Global des Survivants dont il est le co-fondateur. Il est également membre du Conseil Scientifique de l'OMS.

Son action et son dévouement ont été reconnus dans le monde entier au travers de différents Prix tels que le Prix des Nations Unies pour les droits de l'homme (2008), le Prix Sakharov (2014) et le Prix Nobel de la Paix (2018). Il a également reçu des diplômes honorifiques de différentes universités.

- **Céline BARDET**, juriste spécialisée dans les crimes de guerre, la justice pénale internationale et la criminalité transfrontalière, fondatrice de l'ONG « We are NOT Weapons of War » qui lutte contre les violences sexuelles dans les zones de conflits, France
- **Nathalie KAMBALA**, Directrice pays de l'ONG « Femmes main dans la main pour le développement du Kasai »
- **Luc HENKINBRANT**, Professeur à l'Université Catholique de Bukavu, RDC

10h20 - 11h20 - Droit à réparation des victimes et l'adéquation de la justice transitionnelle aux graves crimes commis en Afrique

Co-modérateurs :

- **Marie-Paule GILLEN** (DSM) Luxembourg
- **Dominique KAMBALA**, Président de la Commission Défense Pénale Internationale de l'UIA, ancien Bâtonnier de Kananga, RDC

Table ronde :

- **Valérie ARNOULD**, Conseillère juridique et politique en justice transitionnelle, Avocats Sans Frontières, Bruxelles, Belgique (*invitée*)
- **Clara GÉRARD-RODRIGUEZ** (FTMS Avocats) Paris, France
- **Julie GOFFIN** (Alter Égaux Avocats) Bruxelles, Belgique
- **Michèle HIRSCH**, avocate de victimes dans le cadre de procès de compétence universelle (Hirsch & Vanhaelst) Bruxelles, Belgique
- **Xavier-Jean KEÏTA**, Conseil Principal, Bureau du Conseil Public pour la Défense, Cour Pénale Internationale
- **Guy MUSHIATA**, Coordinateur national pour la RDC, TRIAL International

11h45 - 13h00 - L'entraide internationale entre barreaux : un retour concret des différentes initiatives que les barreaux ont mis en place en matière d'aide humanitaire

Co-modérateurs :

- **Olivier HAENECOUR**, ancien Bâtonnier de Mons, Administrateur d'ASF (Meritius Mons) Belgique
- **Dominique KAMBALA**, Président de la Commission Défense Pénale Internationale de l'UIA, ancien Bâtonnier de Kananga, RDC

Table ronde :

- **Philippe COTTIER**, Bâtonnier de Genève, Suisse
- **Jérôme GAVAUDAN**, Président du Conseil national des barreaux, France
- Bâtonnier de Bruxelles ou son représentant, Belgique
- **Pierre-Ann LAUGERY**, Ancien Bâtonnier des Hauts-de-Seine, France
- **Christine MAZE**, Bâtonnière de Bordeaux, France
- **Isaac NTAMBWE**, Bâtonnier du Kasai, RDC
- Bâtonnier de Mons ou son représentant, Belgique

9H30 - 13H00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
Droits de l'homme  Salle 201	Égalité La Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Le droit à un traitement égal et sans discrimination fondée sur le genre, la race, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, l'appartenance à une minorité nationale, la propriété, la naissance ou toute autre situation n'est pas toujours protégé ou garanti dans certaines juridictions. La Commission examinera les violations de l'égalité sous différents angles, tels que le genre, l'orientation sexuelle, l'accès à la justice, l'immigration, la race et les conditions de détention.	Carolina MARÍN PEDREÑO <i>(Dawson Cornwell)</i> Londres, Royaume-Uni	Barbara BANDIERA <i>Milan, Italie</i> Simon BRUCE <i>(Dawson Cornwell)</i> Londres, Royaume-Uni Sara CHANDLER <i>(The Law Society of England and Wales)</i> Londres, Royaume-Uni Laura DEVINE <i>(Laura Devine Immigration)</i> Londres, Royaume-Uni Mohamed HASSANEIN <i>(ElAttar Law Firm)</i> Le Caire, Égypte Etienne LESAGE <i>(Lesage Avocats) Paris, France</i> Maha SARDAR <i>(Garden Court Chambers)</i> Londres, Royaume-Uni Howard S. SIMMONS <i>(Simmons Da Silva & Sinton)</i> Toronto, Canada Matthew WILLS <i>(Laura Devine Immigration)</i> Londres, Royaume-Uni





- Galerie Casino Sahn
- Casino Albert Sarrault
- Centre Commercial Sea Plaza
- Centre Commercial Dakar City

Tel : 33 832 11 31



9H30 - 13H00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Droit des contrats / Droit des technologies de l'information</p> <p>◆</p> <p>Salle 202</p> 	<p>Informatique et contrats - Ce que les avocats commerciaux doivent savoir</p> <p>« Les aspects relatifs aux logiciels dans les contrats exigent une grande maîtrise technique » : faux. En fin de compte, les contrats relatifs aux logiciels doivent suivre les mêmes principes juridiques que les autres contrats, et tout avocat ayant une approche complète des services juridiques dans ce domaine devrait au moins avoir des notions élémentaires sur les choses à faire et à ne pas faire. Cette séance de travail sera principalement axée sur les aspects stratégiques de l'achat de logiciels et des transactions de fusion et d'acquisition, ainsi que sur les clauses relatives aux garanties et aux limites de responsabilité. Le public aura ainsi une vue d'ensemble des changements profonds intervenus ces dernières années dans le droit des contrats relatifs aux logiciels, avec un accent particulier sur les pays africains et l'OHADA.</p>	<p>Christoph OERTEL <i>(Brödermann Jahn Rechtsanwalts-gesellschaft mbH) Hambourg, Allemagne</i></p> <p>Thomas KRITTER <i>(Insquare Rechtsanwälte) Mannheim, Allemagne</i></p>	<p>Hasan ALAJOOZ <i>(Alajooz & Associates Law Firm) Manama, Bahreïn</i></p> <p>Francisco Javier GARCÍA PÉREZ <i>(Uría Menéndez) Barcelone, Espagne</i></p> <p>Mareike HEESING <i>(Oppenhoff & Partner) Cologne, Allemagne</i></p> <p>Annick IMBOUA-NIAVA <i>(Imboua - Kouao - Tella & Associés) Abidjan, Côte d'Ivoire</i></p> <p>Bruce LANDAY <i>(Landay Leblang Stern) Boston, MA, États-Unis</i></p> <p>Nicola LATTANZI <i>(Pirola Pennuto Zei & Associati) Milan, Italie</i></p> <p>Mark A. REUTTER <i>(Walder Wyss) Zurich, Suisse</i></p> <p>Léon Patrice SARR <i>(LPS L@W) Dakar, Sénégal</i></p> <p>Stephen SIDKIN <i>(Fox Williams) Londres, Royaume-Uni</i></p>
<p>Médiation et prévention des conflits</p> <p>◆</p> <p>Salle de presse</p>	<p>Des querelles locales à l'harmonisation régionale et internationale : le parcours interculturel de la résolution amiable des litiges</p> <p>Les techniques de prévention et de résolution des litiges s'inspirent de cultures et d'organisations sociétales très diverses. Au cours de cette séance, des intervenants de diverses cultures et de divers pays nous aideront à comprendre certaines racines de la prévention et de la résolution consensuelles des conflits, depuis les traditions des communautés locales africaines jusqu'aux cadres structurés utilisés par certains gouvernements. L'objectif est de donner un aperçu de l'importance des aspects culturels dans la prévention et la résolution des conflits.</p> <p>Le panel analysera comment les techniques locales de résolution des conflits, qui sont souvent intrinsèques à la culture et à l'histoire d'un groupe sociétal, en sont venues à façonner un mouvement international pour harmoniser les pratiques interculturelles et les règles internationales de résolution des litiges.</p> <p>Depuis les mécanismes de réclamation utilisés dans les opérations minières en Afrique jusqu'aux conflits communautaires, en passant par la façon dont les querelles traditionnelles ont façonné le système judiciaire d'aujourd'hui et l'instauration d'un cadre juridique harmonisé pour la médiation et la prévention des conflits, cette séance nous permettra de comprendre comment les différences en matière de culture, de traditions et de techniques peuvent conduire à une approche plus efficace et culturellement sensible de la résolution des litiges.</p>	<p>Thomas GAULTIER <i>(Abreu Advogados) Lisbonne, Portugal</i></p>	<p>Amadou DIENG <i>Dakar, Sénégal</i></p> <p>Lotfi EL AJERI <i>(El Ajeri Lawyers) Tunis, Tunisie</i></p> <p>Malick LAMOTTE <i>(Magistrat, Président du Tribunal de Commerce de Dakar) Sénégal</i></p> <p>Catherine PEULVÉ <i>(Catherine Peulvé Avocat - CPLAW) Paris, France</i></p>

9H30 - 11H00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Session conjointe UIA-ABA</p> <p>◆</p> <p>Salle 204</p>	<p>Le bien-être dans la profession juridique : une nouvelle urgence à aborder</p> <p>Le programme traitera la question sous une perspective globale et se penchera sur les problèmes institutionnels communs dans la pratique du droit et sur leurs conséquences pour tous les acteurs du monde juridique — avocats, juges, para-professionnels et autres. Après avoir relevé une série de problèmes communs, le panel discutera des mesures que peuvent prendre les parties prenantes. Par exemple, une enquête de la Wellness Taskforce de l'IBA a révélé que de nombreux cabinets d'avocats sont conscients du problème et disposés à le résoudre, mais que les personnes interrogées affirment que dans la plupart des cas, les actes ne suivent pas les paroles. Le panel s'intéressera en particulier à la façon dont les cabinets d'avocats et d'autres organismes institutionnels peuvent commencer à faire changer les choses. Par ailleurs, le panel abordera la question sous l'angle des effets du maintien du télétravail à l'ère post-Covid.</p>	<p>Louis F. BURKE <i>Représentant de l'ABA pour l'UIA (Louis F. Burke PC) New York, NY, États-Unis</i></p> <p>Steven M. RICHMAN <i>Ancien Président de l'International Law Section de l'ABA (Clark Hill PLC) Princeton, NJ, États-Unis</i></p> <p>Modérateur : Peter REYES <i>(Minnesota Court of Appeals) Saint Paul, MN, États-Unis</i></p>	<p>Grant DAVIS-DENNY <i>(Munger, Tolles & Olson LLP), Los Angeles, CA, États-Unis</i></p> <p>Steven M. RICHMAN <i>Ancien Président de l'International Law Section de l'ABA (Clark Hill PLC) Princeton, NJ, États-Unis</i></p> <p>Martiza RODRIGUEZ <i>(Rodríguez Law Firm LLC) Newark, NJ, États-Unis</i></p> <p>David SOLEY <i>(Bernstein Shur) Portland, ME, États-Unis</i></p>

11H30 - 13H00

<p>Session jeunes avocats</p> <p>◆</p> <p>Salle 204</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Motiver et engager les jeunes employés – Comment éviter la fuite des talents ? • Comment la technologie juridique affectera-t-elle le rôle des jeunes avocats, et comment faire en sorte que les jeunes employés ne soient pas dépassés ? 	<p>Isidro NIÑEROLA TORRES <i>(Dawson Cornwell) Londres, Royaume-Uni</i></p>	<p>Laura ARPETTI <i>(Elvinger Hoss Prussen) Luxembourg</i></p> <p>Simon BRUCE <i>(Dawson Cornwell) Londres, Royaume-Uni</i></p> <p>Audrey CHEMOULI <i>(Chemouli Avocats) Paris, France</i></p> <p>Hervé CHEMOULI <i>Président de l'UIA, Paris, France</i></p> <p>Urquiola DE PALACIO <i>Présidente désignée de l'UIA, Madrid, Espagne</i></p> <p>Francisco Javier GARCÍA PÉREZ <i>(Uria Menéndez) Barcelone, Espagne</i></p> <p>Dominique GRÜTER <i>(Brödermann Jahn) Hambourg, Allemagne</i></p> <p>Mohamed HASSANEIN <i>(ElAttar Law Firm) Le Caire, Égypte</i></p> <p>Cheikh Mouhamadou Bachir LO <i>(CMBL Law Firm) Dakar, Sénégal</i></p>
---	--	--	---



14H30 - 16H30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Forum des membres collectifs / Sénat international des barreaux</p> <p>◆</p> <p>Salle ovale</p>	<p>La protection des avocats et le droit d'exercer la profession sans préjudice ni retenue et le secret professionnel de l'avocat</p> <p>L'UIA est un membre observateur du Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) du Conseil de l'Europe aux travaux desquels il participe activement. L'objet de cette session du Sénat est de faire le point sur l'état des travaux de ce comité. Il sera en outre rendu compte de l'étude comparative menée par le Comité de réflexion sur les règles professionnelles consacrées au secret professionnel.</p>	<p>Président du Sénat International des Barreaux : Hervé CHEMOULI <i>Président de l'UIA</i></p> <p>1^{er} Vice-Président du Sénat International des Barreaux : Joachim BILE-AKA <i>Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Côte d'Ivoire</i></p> <p>2^e Vice-Président du Sénat International des Barreaux : Alfonso PÉREZ-CUÉLLAR MARTÍNEZ <i>Ancien Président de l'Ilustre y Nacional Colegio de Abogados de México, Président du Consejo General de Abogacía Mexicana</i></p>	<p>Kari ABDOUL-BAGUI <i>Président de l'Union Panafricaine des Avocats (PALU)</i></p> <p>Julie COUTURIER <i>Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris, Paris, France</i></p> <p>Georges-Albert DAL <i>ancien Bâtonnier de Bruxelles, Président du Comité de Réflexion sur les Règles de la Profession</i></p> <p>Jérôme GAVAUDAN <i>Président du Conseil national des barreaux</i></p> <p>Marco MARIANI <i>(Studio Legale Associato CattaMariani)</i> <i>Florence, Italie</i></p> <p>Lubin NTOUTOUME <i>Bâtonnier du Gabon, Président de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB)</i> <i>ou</i></p> <p>Bernard VATIER <i>ancien Bâtonnier de Paris, Secrétaire Général de la CIB</i></p> <p>Abbé YAO <i>ancien Bâtonnier de Côte d'Ivoire, Secrétaire Permanent de la Conférence des Barreaux de l'Espace OHADA</i></p>
	<p>Les défis des barreaux africains face à l'internationalisation du droit</p>	<p>Le droit international privé au lendemain de la pandémie de coronavirus</p> <p>La crise du coronavirus nous a obligés à reconsidérer l'approche classique des questions de droit international privé. En effet, au cours des deux dernières années, nous avons assisté à un volume important de textes législatifs et réglementaires ainsi que de décisions de justice sur différents sujets qui sont au cœur de notre discipline.</p> <p>Pour ne citer que quelques exemples, les tribunaux australiens ont dû examiner l'impact de la Covid-19 sur une clause de compétence étrangère exclusive, puisque les demandeurs ont fait valoir que la pandémie les empêchait d'entamer une procédure dans la juridiction établie dans le contrat. Nous l'avons également constaté dans diverses affaires de tribunaux européens, où l'on a débattu de la question de savoir si les réglementations nationales découlant de la pandémie pouvaient fonctionner comme des règles impératives dérogatoires, et dans quelle mesure. En effet, dans le cadre des actions en responsabilité civile pour les dommages causés par l'infection, tant contre les entreprises que contre les États, les tribunaux ont dû relever le défi d'appliquer le droit étranger comme droit substantiel en matière de dommages.</p> <p>Le programme comprendra des intervenants de juridictions de common law et de droit civil d'Europe, d'Asie, d'Afrique et des Amériques qui, sur la base de leurs expériences, discuteront de sous-thèmes connexes dans le but d'établir un forum de discussion sur les leçons apprises sur le terrain par tous les participants et d'identifier les enjeux ainsi que les meilleures pratiques sur le sujet de notre séance.</p>	<p>Fernando DE LA MATA <i>(Pérez-Llorca)</i> <i>Barcelone, Espagne</i></p>
<p>Droit international privé</p> <p>◆</p> <p>Salle 205</p>			

14H30 - 16H30			
Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Entreprises et droits de l'homme</p> <p>◆</p> <p>Salle 201</p>	<p>La directive européenne sur devoir de vigilance : quelles nouveautés pour les sociétés minières européennes établies en Afrique ?</p> <p>Le projet de directive européenne sur le devoir de vigilance sera prochainement voté par les députés européens. Plus large et plus précis que les obligations françaises, ces nouvelles dispositions auront un impact certains sur les entreprises européennes établies en Afrique. Nous aborderons dans ce cadre le cas très spécifique des entreprises minières, secteur particulièrement à risque, déjà soumises à des obligations sectorielles.</p>	<p>Emmanuel DAOUD (Vigo) Paris, France</p> <p>Moderatrice :</p> <p>Capucine DU PAC DE MARSOULIES (De Gaulle Fleurance & Associés) Paris, France</p>	<p>Héleyn UÑAC (Human Rights Vigilance) La Haye, Pays-Bas</p> <p>Stéphane BRABANT (Trinity International LLP) Paris, France</p> <p>Aliou DIOUF (Business and Human Rights) Dakar, Sénégal</p>
<p>Droit du travail</p> <p>◆</p> <p>Salle 202</p>	<p>Les technologies de rupture dans le domaine de l'emploi et du droit du travail - Legal Tech, intelligence artificielle et autres</p>	<p>Ulrich BAUMANN (Corplegal) Munich, Allemagne</p>	<p>Kato AERTS (Lydian) Anvers, Belgique</p> <p>Almudena ÁLVAREZ (Álvarez Lentner) Madrid, Espagne</p> <p>Francisco CONDE VIÑUELAS (Cuatrecasas) Madrid, Espagne</p> <p>Volker RÖMERMANN (Römermann Rechtsanwälte AG) Hanovre, Allemagne</p>



**Vous accompagne depuis plus de 80 ans...
dans les secteurs de...**

**INDUSTRIE • AGRICULTURE • BTP • PÊCHE • HÔTELLERIE • RESTAURATION • STORERIE
EVÈNEMENTIEL • CONFECTION/EPI • INSTITUTIONNEL • BÂCHERIE • EMBALLAGE**



Confection/EPI : tenues de travail, linges de lit et de tables, chaussures de sécurité, bottes... • **Evènementiel** : tentes de cérémonies, ballons éclairants... • **Pêche** : filets, cordages, bacs, cirés, câbles... • **Protection solaire** : abris voitures, parasols, pergolas, ombrières... • **Stores** : intérieur, extérieur • **Bâches** : sur mesure, location... • **Emballages** : couseuses, fils, sacs... • **Produits chimiques** : gaz réfrigérants... • **Toitures synthétiques** : palme synthétique • **Ameublement** : moquettes, réhousage, rideaux, mobiliers de jardin...

COMPAGNIE TEXTILE DE L'OUEST AFRICAIN

Km 2,5 Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar BP 201 DAKAR - SENEGAL
Tél. : (221) 33 839 40 40 - Fax : (221) 33 832 40 30 E-mail : cotoa@cotoa.sn - www.cotoa.sn

14H30 - 16H30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Droit administratif et réglementaire</p> <p>◆</p> <p>Salle 203</p>	<p>L'approvisionnement en eau en tant que service d'intérêt général</p> <p>L'eau est une ressource commune qui peut être considérée à la fois comme inépuisable et rare. À l'heure actuelle, il convient de gérer l'accès à une eau propre, sûre et abordable non seulement pour éviter le gaspillage, mais aussi pour garantir la fourniture continue d'une ressource vitale pour la santé publique. En outre, ces dernières années, les activités liées à l'eau ont pris une place importante dans l'économie et la concurrence dans ce secteur est devenue une réalité dans plusieurs États. Dans ce contexte, nous examinerons le cadre réglementaire au niveau national et les moyens discrétionnaires dont disposent les autorités publiques pour réglementer le secteur afin de garantir la satisfaction des besoins des consommateurs.</p>	<p>Marco MARIANI (Studio Legale Associato Catteda Mariani) Florence, Italie</p>	<p>Mareike HEESING (Oppenhoff) Cologne, Allemagne</p> <p>Marco MARIANI (Studio Legale Associato Catteda Mariani) Florence, Italie</p> <p>Claude NICATI (Étude NVLE) Neuchâtel, Suisse</p> <p>Katarina OSKARSSON (Advokatfirman Allians) Stockholm, Suède</p>
<p>Vie privée et droits de l'homme numérique</p> <p>◆</p> <p>Salle 204</p>	<p>Les données biométriques : les nouvelles frontières de l'atteinte autorisée à la vie privée et à l'intimité</p> <p>Les données biométriques sont au centre de toutes les attentions. Le public et les régulateurs examinent de très près les technologies biométriques. Sur le plan politique et du respect des droits fondamentaux, les technologies de reconnaissance faciale peuvent présenter des dangers pour la protection de la vie privée, du droit de se déplacer librement et anonymement, de se rassembler, et de manifester. Sur le plan éthique, plusieurs fournisseurs de technologies ont pris la décision de limiter ou d'arrêter leur programme de reconnaissance faciale. Pour autant, les données biométriques permettent de multiples applications utiles, par exemple pour la sécurité des aéroports, gares, écoles et lieux sensibles. Le droit des données personnelles est central dans les compromis juridiques qui sont en cours d'élaboration.</p>	<p>Jérémy BENSOUSSAN (Lexing Alain Bensoussan Avocats) Paris, France</p>	<p>Virginie BENSOUSSAN-BRULÉ (Lexing Alain Bensoussan Avocats) Paris, France</p> <p>Grant A. DAVIS-DENNY (Munger, Tolles & Olson LLP) Los Angeles, CA, États-Unis</p> <p>Marc GALLARDO (RSM) Barcelone, Espagne</p> <p>Nicola LATTANZI (Pirola Pennuto Zei & Associati) Milan, Italie</p> <p>Fahd OUZZANI CHAHDI (Hazzaz et Ouazzani SCPA) Fès, Maroc</p> <p>Léon Patrice SARR (LPS L@W) Dakar, Sénégal</p>

9H30 - 13H00

Session

Thème

Présidents

Orateurs

Thème principal 2

Salle ovale

CL

Arbitrage international

Salle 205

**L'efficacité et la pertinence de nos systèmes judiciaires**

Les justiciables attendent de nos systèmes judiciaires qu'ils soient efficaces et pertinents. Ces qualités sont seules garantes de la confiance que les justiciables portent à la justice.

Pour que la justice rendue ait du sens pour les justiciables, il faut que les juridictions statuent sur leurs litiges dans des délais raisonnables, ce qui implique également que les décisions de justice ne fassent pas l'objet de recours systématiques.

La justice ainsi rendue doit surtout être de qualité et apporter, autant que faire se peut, satisfaction à la partie lésée.

Il importe par ailleurs que nos systèmes judiciaires rendent des décisions qui soient exécutées, c'est-à-dire des décisions que les justiciables ont les moyens de faire exécuter.

Enfin, ce n'est qu'en présence de systèmes judiciaires pertinents et efficaces que la justice sera en mesure d'inciter les parties à se rapprocher pour négocier et recourir aux modes de règlement amiable des différends.

Notre matinée sera organisée autour de ces quatre axes :

- Efficacité de la justice : accès, délais raisonnables
- Pertinence de la justice : accès aux preuves, qualité des décisions, publicité, accès à la jurisprudence
- Exécution des décisions de justice : peut-on obtenir une exécution efficace des décisions de justice ?
- Existe-t-il une incitation suffisante à négocier et résoudre amiablement les différends ?

PANEL 1 Arbitrage et droits de l'homme : la perspective de l'arbitrage des investissements

Sous-thèmes : (i) interactions entre le droit de l'arbitrage et les droits de l'homme ; (ii) compétence et droit applicable ; (iii) sources du droit ; et (iv) droits de l'homme en tant que partie intégrante de la politique publique.

PANEL 2 Arbitrage et droits de l'homme : la perspective de l'arbitrage commercial

Sous-thèmes : (i) l'accès à la justice et la Convention européenne des droits de l'homme ; et (ii) l'application des Règles de La Haye sur les entreprises et les droits de l'homme.

Modératrice et coordinatrice :
Bénédicte QUERENET-HAHN
(GGV Avocats – Rechtsanwältin)
Paris, France

Julie COUTURIER
Bâtonnière de l'Ordre des avocats de Paris, Paris, France

Stephen L. DREYFUSS
(Hellring Lindeman Goldstein & Siegal LLP)
Newark, NJ, États-Unis

Brahim EBETY
Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Mauritanie, Nouakchott, Mauritanie

Fatou FAYE LECOR DIOP
Conseillère référendaire à la Cour suprême du Sénégal, Dakar, Sénégal

Yoshihisa HAYAKAWA
(Uryu & Itoga)
Tokyo, Japon

Coco KAYUDI MISAMU
Bâtonnier du Barreau de Kinshasa/Matete (Étude Bâtonnier Kayudi)
Kinshasa, RD Congo

Olufemi SUNMONU
(Aliant Qais Conrad Laureate)
Lagos, Nigéria

Jaša VRABEC
Président du Groupe de travail sur l'évaluation de la Justice (CEPEJ-GT-EVAL), Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), Conseil de l'Europe / Chef du Service pour le développement de la gestion de la Cour, Cour Suprême de Slovénie ; Ljubljana, Slovénie

Álvaro LÓPEZ DE ARGUMEDO PIÑEIRO
(Uria Menéndez)
Madrid, Espagne

Moderateurs :

Andrea CARLEVARIS
(BonelliErede)
Paris, France

Jane WILLEMS
(Willems Avocats)
Paris, France

Laurence KIFFER
(Laurence Kiffer)
Paris, France

Orateurs :

Aïssatou DIOP
(Groupe de la Banque Mondiale - CIRDI)
Washington, DC, États-Unis

Sally EL SAWAH
(Junction) Paris, France / (El Sawah Law) Le Caire, Égypte

Sebastian GREEN
(Uria Menéndez)
Madrid, Espagne

Marc HENRY
(FTMS Avocats)
Paris, France

Makane Moïse MBENGUE
(Université de Genève)
Genève, Suisse

Leyou TAMERU
(I-Arb Africa)

9H30 - 13H00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Droit agroalimentaire / Droit médical Droit des assurances</p> <p>◆</p> <p>Salle 201</p>	<p>Changement climatique et gestion des risques juridiques Le changement climatique est le sujet environnemental le plus brûlant de notre époque. Il affecte la santé et l'approvisionnement alimentaire des plus défavorisés qui peinent à sortir d'une pandémie mondiale, et provoque des vagues de migrations croissantes. Certaines régions du monde, comme les pays africains, sont particulièrement concernées par la pénurie d'eau et les canicules à répétition qui se conjuguent désormais à des pluies extrêmes et une élévation du niveau de la mer. Cette session animée de façon conjointe par les Commissions droit des assurances, droit médical et droit agroalimentaire explorera les différents aspects juridiques de la prévention et de la gestion des risques climatiques par les assureurs en articulation avec les risques sanitaires et agro-industriels.</p>	<p>Diego SALUZZO (Grande Stevens Studio Legale) Turin, Italie</p> <p>Frédérique BANNES (FB Conseil) Paris, France</p> <p>Modératrice : Frédérique BANNES (FB Conseil) Paris, France</p>	<p>Frédérique BANNES (FB Conseil) Paris, France</p> <p>Delphine JAAFAR (Vatier) Paris, France</p> <p>Christopher B. KENDE New York, NY, États-Unis</p> <p>Michael REESE (Reese LLP) New York, NY, États-Unis</p> <p>Karel ROYNETTE (Avocat Roynette) Paris, France</p> <p>Mark R. VONDERHAAR (MRV Law) San Diego, CA, États-Unis</p>
<p>Droit des sociétés et fusions & acquisitions / Droit fiscal</p> <p>◆</p> <p>Salle 202</p>	<p>Tendances en matière de droit des sociétés et de droit fiscal dans les opérations de fusion et d'acquisition dans la « nouvelle situation mondiale ». Nouvelles restrictions, nouvelles opportunités ? Au cours de cette séance, les commissions Droit des sociétés et fusions & acquisitions et Droit fiscal analyseront les tendances en matière de droit des sociétés et de fiscalité dans les transactions de fusions et d'acquisitions à la lumière de la nouvelle situation économique et géopolitique mondiale. Comment le nouvel environnement affectera-t-il la manière dont les transactions de fusion et d'acquisition sont mises en œuvre, en particulier dans les secteurs des mines, des ressources naturelles et de l'énergie ? Quelles sont les nouvelles restrictions (du point de vue juridique, financier ou de la circulation des capitaux) à prendre en compte pour le conseil en matière de fusions et d'acquisitions dans l'industrie minière et des ressources naturelles ? Quels facteurs spécifiques doivent être considérés pour les opérations de fusion et d'acquisition en Afrique ?</p>	<p>Francisco SOLER CABALLERO (Garrigues) Valence, Espagne</p> <p>Martí ADROER (Cuatrecasas) Barcelone, Espagne</p>	



sonatel

Accélérer son Business avec le meilleur du très haut débit

Connexion Internet Fibre jusqu'à 200 méga

Avec la nouvelle **gamme Fibre** développée pour les entreprises, vous travaillez plus efficacement et accélérez :

- Les échanges de fichiers lourds.
- La collaboration avec les équipes et vos partenaires.
- Les opportunités qu'offrent le digital pour votre business.

Plus d'informations en agence ou sur orangebusiness.sn

#connectésfep
#liggeeyfep

Business Services



McCann

9H30 - 13H00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
Droit de l'immigration et nationalité / Organisation internationale du patrimoine Salle de presse	Coordination des conseils en matière d'immigration et de planification successorale - Meilleures pratiques au cours des crises mondiales actuelles Les années 2020 ont commencé par deux bouleversements majeurs : la pandémie de Covid-19 et un conflit européen qui menace de submerger le monde. La pandémie a perturbé et modifié les schémas migratoires pendant plus de deux ans et a fait du télétravail un facteur déterminant de la mobilité mondiale. La guerre en Ukraine a non seulement perturbé gravement les marchés mondiaux du pétrole et du gaz, mais aussi déplacé des millions de personnes d'Europe de l'Est, entraînant une crise mondiale des réfugiés qui pourrait mettre des années à se résoudre. Dans le cadre de ces crises, les avocats spécialisés dans l'immigration et la planification successorale, qu'ils soient rémunérés ou bénévoles, ont dû évoluer rapidement pour répondre aux besoins de leurs clients. Compte tenu des changements majeurs survenus dans la situation mondiale au cours des trois dernières années, ce panel discutera des meilleures pratiques pour coordonner le conseil en matière d'immigration et de planification successorale, en mettant l'accent sur (1) la séparation et le regroupement des familles, (2) la planification de la résidence et de la citoyenneté, (3) les mandats exécutoires et (4) la planification du patrimoine.	Carlos ANGLADA <i>(Monereo Meyer Abogados)</i> Madrid, Espagne Hervé N. LINDER <i>(Ernst & Linder LLC)</i> New York, NY, États-Unis	Clayton E. CARTWRIGHT JR <i>(The Cartwright Law Firm LLC)</i> Columbus, OH, États-Unis Maria CASABLANCA <i>(Akerman LLP)</i> Miami, FL, États-Unis Ilda DE SOUSA <i>(Kingsley Napley)</i> Londres, Royaume-Uni Veronica DINDO <i>(Lawlab Studio legale)</i> Verone, Italie Mohamed HASSANEIN <i>(ElAttar Law Firm)</i> Le Caire, Egypte Andreea HAULBERT <i>(Karl Waheed Avocats)</i> Paris, France Ana Maria KUDISCH CASTELLO <i>(Kudisch Abogados)</i> Mexico, Mexique Peter KUN <i>(Kun&Partner)</i> Budapest, Hongrie Hugues LETELLIER <i>(Duo Legal Avocats et Notaires)</i> Paris, France Dirk NUYTS <i>(EY), Zurich, Suisse</i> Ben SHELDRIK <i>(Magrath Sheldrick LLP)</i> Londres, Royaume-Uni Howard S. SIMMONS <i>(Simmons Da Silva & Sinton)</i> Toronto, Canada Carmen VARELA ALVAREZ <i>(Carmen Varela Abogados de Familia SLP)</i> Barcelone, Espagne Matthew WILLS <i>(Laura Devine Immigration Law)</i> Londres, Royaume-Uni
Session LexisNexis Salle	Le baromètre LegalTech UIA-LexisNexis – Résultats 2022 Le panel abordera les liens entre la technologie et le secteur juridique. Cette initiative annuelle vise à contribuer à une meilleure compréhension de l'impact de la technologie sur la pratique du droit. Les résultats de l'enquête de 2022 seront présentés, abordant différents éléments, tels que l'utilisation de réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, l'automatisation et l'analyse des tâches, et la façon dont la numérisation peut modifier la perception des usages et des avantages de la technologie dans la pratique juridique. Cette présentation sera suivie d'une analyse de l'enquête de 2022, d'une séance de questions-réponses et d'un débat.		Sebastien BARDOU <i>(LNG - PAR)</i> Paris, France

11H30 - 13H00

Session du comité des femmes Salle 203	La femme et ses droits dans la conjoncture mondiale actuelle : réalités et perspectives Durant cette session, et dans une approche comparative enrichie par l'expertise de nos panélistes, - Nous examinerons dans quelle mesure les droits des femmes sont sauvegardés et respectés face aux bouleversements politiques et économiques qui secouent différents pays du monde, et nous ciblerons en particulier le cas des femmes victimes de la traite des personnes. - Nous ferons le point sur l'entrepreneuriat féminin et son évolution et nous identifierons les moyens les plus appropriés pour neutraliser les défis que doivent affronter les femmes entrepreneurs. - Nous analyserons également l'impact des législations sur la promotion des droits des femmes et leur protection.	Marie-Aimée PEYRON <i>(Peyron Avocats)</i> Paris, France Elisabeth ZAKHARIA SIOUFI Beyrouth, Liban	Mareike HEESING <i>(Oppenhoff)</i> Cologne, Allemagne Jean-François HENROTTE <i>(Lexing)</i> Liège, Belgique Marie-Aimée PEYRON <i>(Peyron Avocats)</i> Paris, France Nesrine ROUDANE <i>(Roudane & Partners Law Firm)</i> Casablanca, Maroc Héleyn UNAC <i>(Human Rights Vigilance)</i> La Haye, Pays-Bas
--	---	--	---

14H30 - 16H30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
Session UIA-IROL  Salle ovale	Attaques contre la profession d'avocat : passé, présent et futur Dans son rapport A/HRC/50/36 daté d'avril 2022, le Rapporteur spécial sur l'indépendance des juges et des avocats, Diego García Sayán, s'est penché sur les tendances et les schémas d'interférence et d'attaques qui se dirigent actuellement contre la profession d'avocat et a exploré les multiples formes que ces interférences et attaques peuvent prendre à travers le monde, que ce soit contre les avocats individuellement ou à travers/ contre leurs organisations professionnelles. Sur la base de ce rapport, ainsi que sur les cas les plus récents suivis par l'UIA-IROL, et guidés par les standards internationaux et régionaux pertinentes en matière de liberté et d'indépendance de la profession d'avocat, des experts discuteront et exploreront des pratiques et des législations qui érodent, restreignent et/ou entravent de plus en plus l'exercice libre et indépendant de la profession d'avocat à travers le monde, en adoptant à la fois des perspectives géographiques et thématiques. La session sera suivie d'un débat ouvert aux participants.	Moderateurs : Jacqueline SCOTT <i>Directrice Générale UIA-IROL</i> <i>(Fortney & Scott, LLC)</i> <i>Washington, DC, États-Unis</i> Carlos FATÁS MOSQUERA <i>Directeur général adjoint - UIA-IROL (Alion Abogados)</i> <i>Barcelone, Espagne</i> Invité d'honneur : Diego GARCÍA SAYÁN <i>Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats</i>	Said BENARBIA <i>Directeur du programme MENA de la Commission Internationale de Juristes (CIJ) –(invité)</i> Yasushi HIGASHIZAWA <i>Tokyo, Japan</i> Martin PRADEL <i>Directeur général adjoint UIA-IROL, Vice-Président de la Commission des affaires européennes et international du CNB (Talma) Paris, France</i> Gustavo SALAS RODRÍGUEZ <i>(Salas y Salas, S.C.)</i> <i>Cancun, Mexico</i> Avi SINGH <i>(Cicero Chambers)</i> <i>New Delhi, Inde</i> András SZCESKAY <i>(Szecskay Attorneys At Law)</i> <i>Budapest, Hongrie</i>
Droit et pratique du contentieux  Salle 205	Plaider dans le monde moderne - Problèmes politiques - plaider dans le monde des sanctions, des scandales d'entreprise et des scandales politiques ; - Le monde de la désinformation et l'utilisation des médias sociaux et des relations publiques comme instrument de plaider et de collecte de preuves ; - L'application de la loi dans le monde - difficultés et opportunités	Modérateur : Ian DE FREITAS <i>(Farrer & Co)</i> <i>Londres, Royaume-Uni</i>	Fernando DE LA MATA <i>(Pérez-Llorca)</i> <i>Barcelone, Espagne</i> Laurent MARTINET <i>(Conseil national des barreaux)</i> <i>Paris, France</i> John McELROY <i>(Hausfeld & Co LLP)</i> <i>Londres, Royaume-Uni</i> Hendrik PUSCHMANN <i>(Farrer & Co)</i> <i>Londres, Royaume-Uni</i> James D. ROSENER <i>(Troutman Pepper)</i> <i>New York, NY, États-Unis</i>
Droit agroalimentaire / Droit de l'environnement et du développement durable  Salle 201	Les répercussions du gaspillage agricole et alimentaire : discussion sous divers angles L'impact du gaspillage agricole et alimentaire à travers le monde est plus important que jamais. En outre, certains pays - comme l'hôte du Congrès de cette année (le Sénégal) - supportent le fardeau plus que d'autres, du fait que de nombreux pays y expédient leurs déchets agroalimentaires. La question des déchets agroalimentaires fait intervenir de nombreux domaines du droit, notamment le droit agroalimentaire, le droit de l'environnement et le droit des contrats internationaux. Cette séance analysera les différents aspects juridiques des déchets agroalimentaires, discutera des divers problèmes qu'ils posent et proposera des solutions possibles au niveau local, régional et mondial.	Diego SALUZZO <i>(Grande Stevens Studio Legale)</i> Turin, Italie Luis Fernando MACÍAS GÓMEZ <i>(Philippi Prietocarrizosa Ferrero Du & Uría)</i> <i>Bogota, Colombie</i>	Modérateur : Stefano DINDO <i>(Dindo, Zorzi & Associati)</i> <i>Vérone, Italie</i> Orateurs : Ibrahima LY <i>(Faculté des Sciences Juridiques et Politiques – Université Cheikh Anta Diop de Dakar)</i> <i>Dakar, Sénégal</i> Lynne R. OSTFELD <i>(Lynne R. Ostfeld PC)</i> <i>Chicago, IL, États-Unis</i> Michael REESE <i>(Reese LLP)</i> <i>New York, NY, États-Unis</i> Hugo SCHALLY <i>(Chef d'unité pour la coopération multilatérale en matière d'environnement, DG Environnement de la Commission européenne)</i> <i>Bruxelles, Belgique</i>

14H30 - 16H30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
Droit de la mode / Propriété intellectuelle  Salle 202	<p>La mode en tant qu'industrie émergente en Afrique, et comment les droits de propriété intellectuelle peuvent être un outil de développement de l'industrie. Systèmes régionaux d'enregistrement de la PI : Afrique, Amérique latine et Europe.</p> <p>Cette séance débutera par une présentation de l'initiative « Fashionomics » de la Banque africaine de développement (à confirmer). Il s'agit d'une plateforme pour les créations haut de gamme les plus exclusives Made-in-Africa, qui met en relation les créateurs africains avec des consommateurs, des mentors et des investisseurs du monde entier.</p> <p>La séance se poursuivra par une analyse de la manière dont certains pays (en Afrique et Mexique) ont mis en œuvre des mesures spécifiques pour la protection des connaissances traditionnelles et des expressions culturelles traditionnelles (telles que l'impression textile et les créations textiles).</p> <p>Enfin, la séance examinera les différents systèmes régionaux d'enregistrement des droits de propriété intellectuelle. Nous examinerons en particulier les systèmes régionaux d'Amérique latine, les systèmes régionaux africains et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle. Cette séance sera suivie d'une table ronde sur les principales similitudes et différences entre les systèmes examinés.</p>	<p>Francisco Javier GARCÍA PÉREZ (<i>Uría Menéndez</i>) Barcelona, Espagne</p> <p>Marita DARGALLO NIETO (<i>Buigas</i>) Barcelone, Espagne</p>	<p>Florence ATULUKU (<i>Aliant Qais Conrad Laureate</i>) Lagos, Nigeria</p> <p>Laura COLLADA (<i>Dumont Bergman Bider & Co, S.C.</i>) Mexico, Mexique</p> <p>Gavin LLEWELLYN (<i>Stone King LLP</i>) Londres, Royaume-Uni</p> <p>Esther Sandrine NGOM Yaoundé, Cameroun</p> <p>Hanyang ZHANG (<i>University of Science and Technology of China - USTC</i>) Hefei, Chine</p>
Investissements étrangers / Droits de l'homme  Salle de presse	<p>Investissements étrangers et droits de l'homme</p> <p>Durant cette session conjointe organisée par les commissions Investissements étrangers et Droits de l'homme, nous présenterons et débattrons des politiques et des sanctions que les investisseurs étrangers doivent considérer afin de mener à bien leurs projets. Le lien entre comment conduire des activités économiques et investir dans un business et d'autres organisations respectueuses des droits de l'homme, du droit du travail à ESG et la conformité réglementaire sera considéré et débattu.</p>	<p>Modérateurs :</p> <p>Hernán ANDRADA (<i>Santurio, Andrada & Noël</i>) Buenos Aires, Argentine</p> <p>Eduardo LORENZETTI MARQUES (<i>Studio Lorenzetti Marques</i>) Sao Paulo, Brésil</p> <p>Carolina MARÍN PEDREÑO (<i>Dawson Cornwell</i>) Londres, Royaume-Uni</p>	<p>Ettore BOTTESELLI (<i>Martinelli Advogados</i>) São Paulo, Brésil</p> <p>Mohamed HASSANEIN (<i>ElAttar Law Firm</i>) Le Caire, Égypte</p> <p>Robert L. HOUSTON (<i>K&L Gates</i>) Singapour</p> <p>Sergio MARCO PÉREZ (<i>MMB</i>) Murcie, Espagne</p> <p>Alina QUACH (<i>Asiallians</i>) Beijing, Chine</p> <p>Katarzyna WASOWICZ (<i>Wasowicz Abogados</i>) Carthagène, Espagne</p>
Droit de la presse et des médias  Salle 203	<p>L'état de la liberté d'expression</p> <p>Ce sujet sera analysé à travers cinq grands acteurs : les avocats, les hommes et les femmes politiques, les journalistes, les réseaux sociaux et les lanceurs d'alerte.</p>	<p>Emmanuel PIERRAT (<i>Pierrat & Associés</i>) Paris, France</p>	<p>Joachim BILE-AKA (<i>Bilé-Aka, Brizoua-Bi & Associés</i>) Abidjan, Côte d'Ivoire</p> <p>Thierry BONTINCK (<i>Daldewolf</i>) Bruxelles, Belgique</p> <p>Jean-Yves DUPEUX (<i>Lussan & Associés</i>) Paris, France</p>

9H30 - 13H00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Droit pénal / Droit immobilier</p> <p>◆</p> <p>Salle ovale</p>	<p>Fraude, fantaisie et lutte contre le crime dans l'immobilier</p> <p>Les transactions immobilières font trop souvent l'objet de stratagèmes frauduleux créatifs, de corruption, de blanchiment d'argent et d'autres crimes et méfaits graves. Cette session de travail conjointe se concentrera sur des stratagèmes ingénieux à travers une variété d'orateurs qui ont été impliqués en tant qu'avocats, prêteurs ou enquêteurs de ces activités - et d'autres orateurs qui fourniront des conseils juridiques et pratiques pour éviter les aspects criminels découlant des dessous du développement immobilier.</p> <p>Parmi les conférenciers potentiels figurent l'Organisation Trump, les enquêteurs européens sur les fraudes immobilières, promoteurs immobiliers de Marbella et - nous espérons - du Sénégal, investisseurs, prêteurs et avocats. Une partie du programme sera composée de membres des commissions qui parleront de la fraude immobilière et des problèmes criminels dans chacun de leurs pays - ainsi que des réglementations et des pratiques pour éviter ces problèmes.</p>	<p>Etienne LESAGE (Lesage Avocats) Paris, France</p> <p>Sandra JACOBUS (Ganfer & Shore LLP) New York, NY, États-Unis</p> <p>David SOLEY (Bernstein, Shur, Sawyer & Nelson, P.A.) Portland, ME, États-Unis</p>	<p>Barbara BANDIERA Milan, Italie</p> <p>Thomas J. CURRAN (Peckar & Abramson) New York, NY, États-Unis</p> <p>Stéphane ELJARRAT (Osler, Hoskin and Harcourt LLP) Montréal, Canada</p> <p>Steven J. SHORE (Ganfer and Shore LLP) New York, NY, États-Unis</p> <p>Sophie TALPE Paris, France</p>
	<p>PANEL 1 Arbitrage d'investissement dans l'espace OHADA</p> <p>Sous-thèmes : (i) Exposé du cadre juridique de l'arbitrage d'investissement OHADA ; (ii) La compétitivité de l'arbitrage d'investissement OHADA : étude comparée ; (iii) Procédure arbitrale OHADA sur le fondement des Traités d'investissement bilatéraux OHADA ; et (iv) L'exécution des sentences arbitrales OHADA et souveraineté des Etats de la zone OHADA : position du droit matériel OHADA et de la jurisprudence.</p> <p>PANEL 2 Arbitrage commercial et des ressources naturelles dans l'espace OHADA</p> <p>Sous-thèmes : (i) Le contentieux des différends miniers en zone OHADA ; (ii) L'arbitrage des différends environnementaux liés à l'exploitation minière ; et (iii) L'arbitrage des différends liés au pétrole et au gaz.</p>	<p>Álvaro LÓPEZ DE ARGUMEDO PIÑEIRO (Uriá Menéndez) Madrid, Espagne</p> <p>Martial AKAKPO (Martial Akakpo & Associés) Lomé, Togo</p>	<p>Modérateurs :</p> <p>Achille NGWANZA (Ecole Régionale Supérieure de Magistrature de l'OHADA / Université Paris-Saclay) Paris, France</p> <p>Marie-Andrée NGWE (Cabinet Maître Marie-Andrée Ngwe) Douala, Cameroun</p> <p>Orateurs :</p> <p>Joachim BILE-AKA (Bile-Aka, Brizoua-Bi & Associés) Abidjan, Côte d'Ivoire</p> <p>Assiom BOKODJIN (Étude Maître Bokodjin) Lomé, Togo</p> <p>Cédric FISCHER (FTMS Avocats) Paris, France</p> <p>Laurence FRANC-MENGET (Herbert Smith Freehills) Paris, France</p> <p>Annie Ayélé GBADOE DECKON (Aquereburu & Partners) Lomé, Togo</p> <p>Mouhamed KÉBÉ (Geni & Kebe) Dakar, Sénégal</p> <p>Luc Christian NONANGO DJOMO Yaoundé, Cameroun</p> <p>Habibatou TOURÉ Dakar, Sénégal</p> <p>Kalala TSHIBANGU Kinshasa, RD Congo</p>
<p>Arbitrage international / Droit OHADA</p> <p>◆</p> <p>Salle 201</p>			

9H30 - 13H00

Session

Thème

Présidents

Orateurs

Vente internationale
de marchandises /
Droit des transports

◆
Salle 202



Organisation
des cabinets d'avocats
/ Avenir de l'avocat

◆
Salle de presse

Ventes commerciales internationales entre les défis de la rédaction des contrats, les risques liés au transport et la fraude documentaire

La Commission de la vente internationale de marchandises et la Commission du droit des transports ont décidé d'organiser une session conjointe pendant le Congrès de Dakar, afin d'aborder les principales questions juridiques affectant la vente internationale de marchandises et leur livraison, avec une approche stratégique et pragmatique. La session se concentrera sur une comparaison entre la CVIM et l'Acte Uniforme OHADA en matière de droit des contrats, sur l'état d'avancement du projet de réforme du droit de la vente dans les pays de l'OHADA, dans le but de mettre en évidence les différences possibles dans les réglementations ainsi que de sensibiliser sur les sujets les plus brûlants dans la vente et le transport de marchandises dans/depuis les pays de l'OHADA.

Le débat fera intervenir des praticiens hautement qualifiés de différentes juridictions qui discuteront des principales questions pratiques liées à la rédaction des contrats de vente et des documents de transport, en partant de l'analyse des formulaires standard les plus utilisés dans le commerce international, en accordant une attention particulière à la répartition des risques entre les parties contractantes.

Dans ce contexte, l'objectif de la session sera d'explorer les meilleures pratiques de rédaction de clauses contractuelles efficaces dans les contrats de vente et de transport internationaux et d'offrir des suggestions pour choisir les approches d'évaluation et les outils appropriés à adopter du côté de chaque partie contractante afin d'atténuer les différents risques qui peuvent survenir dans les transactions internationales.

Mariaelena GIORCELLI

(Bortolotti, Mathis & Associati)
Turin, Italie

Alberto PASINO

(Zunarelli Studio Legale
Associato)

Trieste, Italie

Marilena BACCI

Francfort, Allemagne

Alix BOSSON

(HFW)

Genève, Suisse

Antonio FRATICELLI

(Avv. Antonio Fraticelli - Studio
Legale)

Bologne, Italie

Irene GRASSI

(Cocuzza & Associati Studio
Legale)

Bologne, Italie

Bernardo MENDES VIANNA

(Vieira Rezende Advogados)

Rio de Janeiro, Brésil

Anna MONTESANO

(Université de Pise)

Pise, Italie

Ulrich MÜNZER

Stuttgart, Allemagne

Sokhna Oumou NIANG

(AF Legal) Dakar, Sénégal

Elena ORRÙ

(University of Bologna)

Bologne, Italie

Lynne R. OSTFELD

(Lynne R. Ostfeld PC)

Chicago, IL, États-Unis

Francisco RAMOS ROMEU

(RYA Abogados)

Barcelone, Espagne

Benjamin STRAUSS

(McDermott Will & Emery)

Wilmington, DE, États-Unis

Wim VAN HEMELEN

(Bettens De Cocker

Van Hemelen)

Anvers, Belgique

Créer et gérer un cabinet d'avocats prospère, prêt pour le XXI^e siècle

Cette séance identifiera et analysera les caractéristiques d'un cabinet d'avocats qui réussit à s'établir et à fonctionner. En commençant par les fondements, des panels d'avocats chevronnés partageront leurs connaissances et leur expérience en discutant du processus de création d'un nouveau cabinet d'avocats et de la mise en place de structures opérationnelles et de gestion optimales. Les sujets abordés comprendront les principales caractéristiques d'un acte de partenariat, la manière de rémunérer les associés et les autres avocats, l'organisation de l'entreprise, l'utilisation de la technologie pour maximiser l'efficacité, la création d'un plan d'affaires et les techniques d'acquisition de clients. Nous discuterons également de l'évolution future probable en vue d'assurer le succès de nos cabinets d'avocats pour le reste du XXI^e siècle. Nous souhaitons que les panels et le public partagent leurs expériences sur les méthodes qui ont bien fonctionné (et celles qui ont échoué).

James GRENNAN

(A&L Goodbody)

Dublin, Irlande

Anibal SABATER

(Chaffetz Lindsey LLP)

New York, NY, États-Unis

Ignacio CORBERA DALE

(Garrigues)

Londres, Royaume-Uni

Marc FYON

(Stibbe)

Bruxelles, Belgique

Adrian KNIGHT

(Knight & Smart Korr)

Londres, Royaume-Uni

Pedro PAIS DE ALMEIDA

(Abreu Advogados)

Lisbonne, Portugal

9H30 - 13H00

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p style="text-align: center;">Droit médical / Droits de l'homme</p> <p style="text-align: center;">◆</p> <p style="text-align: center;">Salle 203</p>	<p>Contrôler et faire respecter la législation en matière de santé pour réaliser les droits de l'homme</p> <p>Les droits de l'homme ont désormais un impact sur la santé par le biais d'un certain nombre de traités internationaux et de lois et politiques nationales, à commencer par la constitution de l'OMS, qui stipule que « la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain » et qui définit les obligations gouvernementales en matière de mesures sanitaires et sociales spécifiques à mettre en œuvre pour garantir à chaque individu « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité ». L'évaluation de la mise en œuvre de la législation internationale sur les droits de l'homme à travers la pratique nationale peut faciliter la responsabilisation en matière de droits de l'homme pour la promotion de la santé publique et exhorter les gouvernements à faire appliquer ces droits.</p> <p>Cette séance examinera comment et dans quelle mesure les différentes juridictions du monde entier respectent, protègent et réalisent les droits relatifs à la santé dans leurs constitutions et leurs lois, et comment les litiges ont permis aux individus d'invoquer les droits de l'homme en matière de santé et ont favorisé une responsabilisation fondée sur les droits dans les tribunaux nationaux et régionaux, les droits de l'homme étant désormais considérés comme un cadre pour les politiques de santé.</p>	<p>Carolina MARÍN PEDREÑO (Dawson Cornwell) Londres, Royaume-Uni</p>	<p>Jean-Baptiste BIAMBAMBA MBOMBO (Cabinet Katumbay Ngundinguska) Kinshasa, RD Congo</p> <p>Sara CHANDLER (The Law Society of England and Wales) Londres, Royaume-Uni</p> <p>Barbara J. GISLASON (Law Office of Barbara J. Gislason) Fridley, MN, États-Unis</p> <p>Ann JOHNSON (State Representative for Texas House District 134) Houston, TX, États-Unis</p> <p>Guy Papy KATUMBAY NGUNDINGUSKA (Cabinet Katumbay Ngundinguska) Kinshasa, RD Congo</p> <p>Véronique MOISSINAC MASSÉNAT Paris, France</p> <p>Supermann N'GANN (Cabinet S. N'Gann & Partners) Yaoundé, Cameroun</p> <p>Alina QUACH (Asiallians) Beijing, Chine</p> <p>Olufemi SUNMONU (Aliant Qais Conrad Laureate) Lagos, Nigéria</p>
<p style="text-align: center;">Droit de la famille</p> <p style="text-align: center;">◆</p> <p style="text-align: center;">Salle 205</p>	<p>De nouveaux défis pour l'exécution des jugements patrimoniaux dans les juridictions étrangères</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Crypto-monnaies : comment les tribunaux la traitent-elles ? Sont-elles considérées comme des actifs cachés ? ■ Trusts et autres arrangements/accords patrimoniaux dans les procédures familiales : comment les traiter dans les pays où ils ne sont pas courants ou avec des héritiers forcés ? Comment obtenir des informations à leur sujet dans les procédures de divorce ? ■ Comment faire appliquer les ordonnances de divulgation dans les pays ayant des règles de procédure différentes où les renonciations ne sont obligatoires ? ■ Comment faire exécuter les jugements arbitraux en matière familiale dans les pays où l'arbitrage n'est pas appliqué aux affaires familiales. <p>Que signifie la famille ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Reconnaissance constitutionnelle de la famille ■ Familles de parents de même sexe, familles monoparentales, familles recomposées, adoption ouverte ■ Droits de garde et de visite des animaux domestiques ■ Conséquences économiques de la diversité familiale <p>La violence domestique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Protection des victimes et présomption d'innocence : comment trouver le juste équilibre ■ Traitement de la violence domestique par les tribunaux de la famille et les tribunaux pénaux ■ Les mesures provisoires... sont-elles provisoires ? 	<p>Daniela HORVITZ LENNON (Horvitz and Compañía Limitada) Santiago, Chili</p> <p>Modérateurs :</p> <p>Carolina MARÍN PEDREÑO (Dawson Cornwell Solicitors) Londres, Royaume-Uni</p> <p>Davide PIAZZONI (Studio legale Ruo Piazzoni) Rome, Italie</p> <p>Carmen VARELA ALVAREZ (Carmen Varela Abogados de Familia SLP) Barcelone, Espagne</p>	<p>Simon BRUCE (Dawson Cornwell) Londres, Royaume-Uni</p> <p>Muriel CADIOU (Cadiou & Barbe) Paris, France</p> <p>Giulia FACCHINI (Studio Legale Avvocato Giulia Facchini) Turin, Italie</p> <p>Jean Charles GARDETTO (Law Offices of Jean-Charles S. Gardetto) Monaco, Monaco</p> <p>Barbara J. GISLASON (Law Office of Barbara J. Gislason) Fridley, MN, États-Unis</p> <p>Alfredo GUARINO (Studio Legale Avv. Alfredo Guarino) Naples, Italie</p> <p>Mohamed HASSANEIN (ElAttar Law Firm) Le Caire, Égypte</p> <p>Ana María KUDISCH CASTELLO (Kudisch Abogados) Mexico, Mexique</p> <p>Rachael KELSEY (SKO Family Law Specialists) Édimbourg, Royaume-Uni</p> <p>Carmen MEZA-INGAR (Universidad Nacional Mayor de San Marcos) Lima, Pérou</p> <p>Élodie MULON (Mulon & Associés) Paris, France</p> <p>Zineb NACIRI BENNANI (Bennani & Associés) Paris, France</p> <p>Martiza RODRIGUEZ (Rodríguez Law Firm LLC) Newark, NJ, États-Unis</p>

14H30 - 16H30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p>Avocats & juristes d'entreprise</p> <p>◆</p> <p>Salle 201</p>	<p>Mais qui est vraiment le juriste d'entreprise ? Création de ponts entre les juristes d'entreprise et les avocats.</p> <p>En quoi diffèrent la formation, le statut et l'exercice des professions du juriste d'entreprise et de l'avocat ? Pourquoi dans certains pays le juriste d'entreprise est un membre du barreau et dans d'autres non ? Est-il temps d'abaisser les barrières ? Et où placer les responsables de la conformité et de la confidentialité des données ?</p> <p>Ces questions, et bien d'autres, seront débattues lors de cette table ronde interactive entre juristes d'entreprise et avocats.</p> <p>L'objectif de cette table ronde est d'en savoir plus sur ces deux professions juridiques et d'établir leurs corrélations, avec une approche résolue et sans préjugés. Nous envisagerons également les actions possibles pour tendre à une unification du régime de ces deux professions juridiques notamment dans les pays où des barrières subsistent.</p>	<p>Arianna RIGHI (ADM International) Rolle, Suisse</p>	<p>Esteban CARBONELL O'BRIEN (Carbonell O'Brien Abogados) Lima, Pérou</p> <p>Clayton E. CARTWRIGHT, Jr (The Cartwright Law Firm LLC) Columbus, GA, États-Unis</p> <p>Mohamed CONDE Conakry, Guinée</p> <p>Aboubacar FALL (AF Legal) Dakar, Sénégal</p> <p>Kalidou GADIO (Banque africaine de développement) Tunis, Tunisie</p> <p>Alina QUACH (Asiallians), Pékin, Chine</p> <p>Diego SALUZZO (Grande Stevens Studio Legale) Turin, Italie</p>
<p>Droit bancaire et financier</p> <p>◆</p> <p>Salle 202</p>	<p>Banque numérique et virtuelle</p> <p>Les nouvelles technologies révolutionnent le monde bancaire et les services financiers ainsi que les moyens de paiements. Cette session analysera les enjeux politiques et légaux des derniers développements réglementaires de cette révolution, y compris les questions liées à la territorialité de la surveillance et l'opportunité d'appliquer les mêmes règles aux services digitaux et aux cryptoactifs que celles applicables aux services financiers et actifs traditionnels.</p>	<p>Olivier NICOD (Walder Wyss) Lausanne, Suisse</p>	<p>Barbara BANDIERA Milan, Italie</p> <p>Mouhamadou Madana KANE (Banque Islamique du Sénégal) Dakar, Sénégal</p> <p>Christian LUKUSA (Momentum Attorneys & Advisors SARL) Kinshasa, RD Congo</p> <p>Silvestre TANDEAU DE MARSAC (FTMS Avocats) Paris, France</p> <p>Yonca YÜCEL (Yiğit Yücel International Law Firm) Ankara, Turquie</p>
<p>Droit de l'art</p> <p>◆</p> <p>Salle de presse</p>	<p>Questions juridiques relatives au métavers</p> <p>Nous assistons actuellement à la création d'une série de métavers qui servent de cadres à diverses activités : de la vente de produits numériques à l'organisation de concerts virtuels, des jeux de rôle aux réunions d'affaires, de l'aménagement de terrains numériques à l'organisation de défilés de mode - la plupart de ces transactions se déroulant sur la blockchain et étant payées avec des cryptomonnaies ou d'autres jetons. Tout cela se passe dans des « mondes virtuels » dont le statut juridique est très flou, aussi bien du fait de la difficulté de déterminer les lois applicables dans ces territoires numériques qu'en raison du statut nébuleux de certains outils qui y sont utilisés (cryptomonnaies, NFT).</p>	<p>Massimo STERPI (Studio Legale Gianni & Origoni) Rome, Italie</p> <p>Moderateur : Fabio MORETTI (Moretti Burgio) Milan, Italie</p>	<p>Judith BOUCHARDEAU (Borghese Associés) Paris, France</p> <p>Sheena GREENE Dublín, Irlande</p> <p>Nicola LATTANZI (Studio Pirola Pennuto Zei & Associati) Milan, Italie</p> <p>Ruth LECHER (K&L Gates) Berlin, Allemagne</p> <p>Nikhil NARENDRAN (Trilegal) Bangalore, Inde</p> <p>Sarah C. ODENKIRK (Cowan, DeBaets, Abrahams & Sheppard) Los Angeles, CA, États-Unis</p> <p>Timothy PINTO (Taylor Wessing) Londres, Royaume-Uni</p>

14H30 - 16H30

Session	Thème	Présidents	Orateurs
<p style="text-align: center;">Droit des biotechnologies ◆ Salle 203</p>	<p>Essais cliniques – Comparaison de la façon dont ils sont menés et évalués dans différents pays</p>	<p>Andrew GROSSO (Andrew Grosso & Associates) Washington, DC, États-Unis</p>	<p>Margherita BARLETTA (Marazzi & Associati) Milan, Italie</p> <p>Kate DUFFY MAZAN (Clinical Technology Transfer Group) Vienna, VA, États-Unis</p> <p>Fabio MARAZZI (Marazzi & Associati) Bergame, Italie</p> <p>Mark PASTIN (Council of Ethical Organizations) Alexandria, VA, États-Unis</p> <p>Ranjana ROY GAWAI (RRG & Associates Law Offices) New Delhi, Inde</p>
	<p>Mesures urgentes pour remédier aux insolvabilités causées par des facteurs externes à l'économie régionale</p> <p>Nous débattons des mesures nationales et régionales et d'autres mesures urgentes que chaque juridiction doit adopter pour aider ou soutenir les agents économiques de chaque pays lorsqu'ils sont confrontés à des facteurs ou à des conditions externes tels que des conflits territoriaux (Russie-Ukraine), des guerres civiles, des catastrophes naturelles (tsunamis ou séismes) et autres.</p> <p>Il n'existe pas actuellement d'orientations pour assurer la protection des personnes morales et physiques afin de pallier ou de prévenir les conséquences juridiques et économiques de ces facteurs, mais certaines juridictions ont trouvé de meilleures solutions que d'autres.</p> <p>Nous envisageons d'organiser une table ronde avec des experts de différents pays (au moins un de chaque continent) pour examiner et comparer ces différences.</p>	<p>Alberto ROMÁN PALENCIA (Román y Castañeda Abogados) Mexico, Mexique</p>	<p>Esteban CARBONELL O'BRIEN (Carbonell O'brien Abogados) Lima, Perou</p> <p>Daniela HORVITZ LENNON (Horvitz & Cia) Santiago, Chili</p> <p>José PAJARES ECHEVERRIA (Pajares & Asociados Abogados) Saragosse, Espagne</p> <p>Juan Eduardo PALMA JARA (Palma Abogados) Santiago, Chili</p> <p>Volker RÖRMERMANN (Rörmermann Rechtsanwälte Ag) Hanovre, Allemagne</p>
<p style="text-align: center;">Droit de la faillite ◆ Salle ovale</p>			

Plus qu'un label,
Plus qu'une université,
une fierté africaine.

Apprenez, entreprenez, devenez leader.

En choisissant le **Groupe AFI-L'Université de l'Entreprise**, vous rejoignez une communauté de plus de 2000 étudiants d'origines diverses dans nos campus à Dakar et un réseau d'anciens étudiants de plus de 15 000 diplômés qui au cours des 10 dernières années ont eut des carrières remarquables à l'échelle nationale et internationale.

PRÊT

à nous rejoindre ?

Plus de 35 choix de filières réparties
en trois domaines de formation :

-  SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
-  SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION
-  SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Depuis
1993



#AFI-Université de l'Entreprise



#afi_l'universite_de_l'entreprise



#afi_l'universite_de_l'entreprise



W W W . A F P - S E N E G A L . C O M



Ministère des Infrastructures
des Transports Terrestres
et du Désenclavement (MITTD)



Afrique Pesage Senegal S.A.

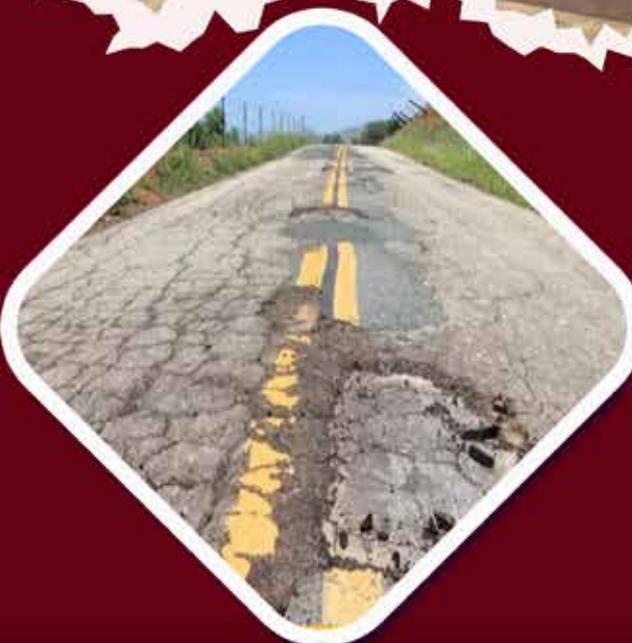


AFRIQUE PESAGE SENEGAL

*Contrôle du gabarit, du poids et de la charge
à l'essieu des véhicules lourds de transports
de marchandises*



Une nouvelle dimension du pesage !



La préservation de nos infrastructures routières est un acte citoyen !

Session	Date	Anglais	Français	Espagnol
Cérémonie d'ouverture	26 octobre	◆	◆	◆
Assemblée générale de l'UIA	26 octobre	◆	◆	◆
Thème principal 1 La gouvernance des ressources minières et énergétiques en Afrique et au-delà	27 octobre	◆	◆	◆
Session spéciale Les violences sexuelles dans les zones de conflit	27 octobre	◆	◆	
Droits de l'homme	27 octobre	◆	◆	
Forum des membres collectifs / Sénat international des barreaux	27 octobre	◆	◆	◆
Droit international privé	27 octobre	◆	◆	
Entreprises et droits de l'homme	27 octobre	◆	◆	
Thème principal 2 L'efficacité et la pertinence de nos systèmes judiciaires	28 octobre	◆	◆	◆
Arbitrage international	28 octobre	◆	◆	
Droit agroalimentaire / Droit médical / Droit des assurances	28 octobre	◆	◆	
Session UIA-IROL	28 octobre	◆	◆	◆
Droit et pratique du contentieux	28 octobre	◆	◆	
Droit agroalimentaire / Droit de l'environnement et du développement durable	28 octobre	◆	◆	
Droit pénal / Droit immobilier	29 octobre	◆	◆	◆
Droit de la famille	29 octobre	◆	◆	
Arbitrage international / Droit OHADA	29 octobre	◆	◆	
Droit de la faillite	29 octobre	◆	◆	◆
Avocats & juristes d'entreprise	29 octobre	◆	◆	
Cérémonie de clôture	29 octobre	◆	◆	◆

AVEC VOUS, ENCORE ET TOUJOURS

Merci de votre confiance !

60
ANS
AVEC VOUS



**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIETE GENERALE
SENEGAL**

SOIRÉE INFORMELLE
JEUDI 27 OCTOBRE ■ 20H00
CERCLE DE L'UNION



La soirée informelle se déroulera dans un lieu branché du centre de Dakar, au bord de l'eau.

Grâce aux efforts et à l'intervention du Comité d'organisation du congrès et du Barreau du Sénégal, Youssou N'Dour, l'un des plus grands ambassadeurs de la musique africaine dans le monde, se produira spécialement pour l'UIA. Profitez d'un concert privé du plus célèbre chanteur, auteur-compositeur et musicien sénégalais ! Un événement à ne pas manquer ! L'UIA remercie le Barreau du Sénégal et son Comité d'organisation du congrès pour cette opportunité extraordinaire qui est offerte aux congressistes.

Transferts en bus depuis et vers les hôtels Pullman, Radisson Blu, Novotel Dakar, King Fahd Palace. Pour plus de détails sur les horaires, veuillez consulter le flyer des transferts.

Adresse : Cercle de l'Union, Route de la Corniche Estate, Plateau Dakar

SOIRÉE DE GALA
VENDREDI 28 OCTOBRE ■ 20H00
HÔTEL TERROU-BI



Situé sur la fameuse corniche de Dakar, le Terrou-bi est un hôtel emblématique de la ville. La soirée de gala se tiendra dans un espace unique avec vue panoramique sur la presqu'île de Dakar et les îles de la Madeleine. Une soirée élégante qui vous réserve de nombreuses surprises, dont un défilé de mode exclusif avec des costumes des différentes régions du Sénégal par la célèbre créatrice et styliste Oumou Sy, surnommée «la reine de la couture sénégalaise».

Prix du dîner de gala : 150 € par personne

Vous pouvez encore vous inscrire auprès du bureau d'accueil UIA au CICAD.

Transferts en bus depuis et vers les hôtels Pullman, Radisson Blu, Novotel Dakar, King Fahd Palace. Pour plus de détails sur les horaires, veuillez consulter le flyer des transferts.

Adresse : Hôtel Terrou-Bi, Boulevard Martin Luther King, Dakar.



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE ET COCKTAIL
SAMEDI 29 OCTOBRE ■ 16H30
CICAD



La passation de la présidence de l'actuel Président Hervé Chemouli à la Présidente désignée Urquiola de Palacio sera un moment fort de la cérémonie de clôture. Cette dernière se tiendra au CICAD et permettra également de faire la synthèse des travaux scientifiques du congrès. C'est en outre lors de la cérémonie de clôture que seront remis le Prix de la commission de l'année, récompensant le travail scientifique entrepris au cours de l'année passée, et le Prix du comité national de l'année.

La cérémonie sera suivie d'un cocktail.

EXCURSION GÉNÉRALE
DIMANCHE 30 OCTOBRE ■ 9H30 - 16H30
RÉSERVE DE BANDIA



Découvrez la faune africaine et observez de près les animaux sauvages dans leur habitat naturel.

De par sa grande biodiversité, le Sénégal compte de nombreux parcs et réserves naturelles. Située à seulement 65 km de Dakar (environ une heure de route), la réserve de Bandia et ses 3.500 ha de nature grandiose mettent la mythique faune africaine à la portée de tous.

La matinée sera consacrée à un safari inoubliable où vous pourrez rencontrer la plupart des mammifères d'Afrique : rhinocéros blancs, zèbres, girafes, buffles, antilopes, singes, crocodiles, tortues géantes, autruches, et bien d'autres encore, ainsi que plus de 120 espèces d'oiseaux. Votre guide vous aidera à repérer le plus d'animaux possible. L'excursion sera aussi l'occasion de voir de nombreux baobabs de toutes sortes, le baobab étant un arbre emblématique du Sénégal.

Après la visite, vous déjeunerez au restaurant qui domine le point d'eau de la réserve : un cadre enchanteur où vous pourrez observer les animaux qui viennent boire tandis que se chamaillent les singes.

Le retour à Dakar se fera dans l'après-midi.

Si vous souhaitez bénéficier d'un transfert à l'aéroport international de Dakar suite à l'excursion générale, merci de bien vouloir l'indiquer lors de votre inscription ou au bureau d'accueil UIA au CICAD. Dans ce cas, veuillez prévoir un vol retour au plus tôt à 19h00.

Prix de l'excursion générale incluant le transport en autocar, les visites et le déjeuner : 100 € par personne

Vous pouvez encore vous inscrire auprès du bureau d'accueil UIA au CICAD.



Sonatel plus qu'un opérateur



Avec vous, pour vous

sonatel



Située à l'extrémité ouest du continent africain et face à l'océan Atlantique, Dakar se déploie, dans des contrastes saisissants, entre modernité et authenticité. Ses marchés animés, sa vie nocturne, ses îles paisibles juste au large, ses sites chargés d'histoire et ses authentiques villages de pêcheurs forment un kaléidoscope surprenant. Vivante et chaleureuse, Dakar est une ville captivante qui ne cesse de se réinventer.

Cette année, nous avons choisi de collaborer avec Africa Tourism Solutions (ATS) pour élaborer un programme d'excursions intéressant à l'attention des accompagnants de nos congressistes.



JOURNÉE D'HISTOIRE ■ JEUDI 27 OCTOBRE ILE DE GORÉE + MUSÉE DES CIVILISATIONS NOIRES (en option)

L'île de Gorée est un patrimoine mondial et le 1^{er} site touristique du Sénégal. Relique symbolique de l'esclavage, l'île de Gorée abrite plusieurs musées ainsi que la maison des esclaves qui dépeint la souffrance des esclaves déportés en Amérique et la tristement célèbre «Porte du voyage sans retour».

Programme de la journée :

- Départ de l'hôtel Pullman
- Transfert en chaloupe vers Gorée (embarcadère de Dakar)
- Visite guidée de la Maison des esclaves, L.E. Mariama Ba, l'église de Gorée
- Déjeuner sur l'île Chez Thio
- Au retour de Gorée, possibilité pour ceux qui le souhaite de visiter le Musée des Civilisations Noires, situé à proximité de l'embarcadère.
- Musée des Civilisations Noires (*optionnel avec supplément*)

Situé au cœur du centre-ville, le musée a été inauguré en Décembre 2018. C'est la résultante d'un projet imaginé depuis plus de 50 ans par le 1^{er} Président du Sénégal Léopold Sédar Senghor. Ce musée célèbre la contribution de l'Afrique au patrimoine culturel et scientifique mondial et des centaines d'œuvres y sont exposées.

PRIX DE L'EXCURSION : 34500 CFA F
(transport et déjeuner inclus)

JOURNÉE D'AVENTURE ■ VENDREDI 28 OCTOBRE LAC ROSE

Le lac Retba est situé à moins d'une heure de la capitale sénégalaise et s'étend sur une longueur de quatre kilomètres. Pendant de nombreuses années, il a été le point d'arrivée du célèbre Rallye Dakar. La couleur rose de ce lac est due à une bactérie attirée par la haute teneur en sel.

Programme de la journée :

- Départ de l'hôtel Pullman
- Arrivée au Lac Rose
- Tour en pirogue
- Tour en 4x4
- Déjeuner au Lac Rose
- Tour en Quad (*optionnel*)
- Balade en dromadaire (*optionnel*)

PRIX DE L'EXCURSION : 39500 CFA F
(transport et déjeuner inclus)

JOURNÉE DE DÉCOUVERTE ■ SAMEDI 29 OCTOBRE TOUR DE DAKAR EN CAR RAPIDE

Le Car Rapide est emblématique et reste le transport en commun le plus accessible et le plus populaire à Dakar. Nous vous proposons une visite guidée qui démarre en plein cœur du centre-ville, au Marché Sandaga. L'excursion se poursuit ensuite vers le marché artisanal de Soumbédioune, la Mosquée de la divinité et s'achève par une visite au monument de la Renaissance africaine. Le déjeuner aura lieu à la Plancha.

PRIX DE L'EXCURSION : 39500 CFA F
(transport et déjeuner inclus)

Pour toute information e réservation, veuillez contacter ATS au +221 77 480 78 78,
ou via email: infos@africatourismsolutions.com / bmboup.ats@gmail.com

Un point de vente sera installé au CICAD du 26 au 28 octobre, et dans les hôtels Pullman et Radisson Blu Dakar du 27 au 29 octobre. Paiement en CFA ou carte bleue uniquement.

TAM AUTO MOTO RENT



La location comme vous ne l'avez jamais vécue ...

Bienvenue dans ce que Dakar offre de mieux en terme d'agence de location de voitures et de motos.

Nous vous offrons un service de location inégalé, avec un vaste choix de modèles et d'options. Venez nous rendre visite pour découvrir notre parc et rencontrer notre équipe, qui reste à votre service 24h/24h.



TAM Azzdine
Almadies derrière la brioche dorée de Ngor
Téléphone : +221 77 271 22 22
Contact@tam-automotorent.com
www.tam-automotorent.com

LIEU DU CONGRÈS

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES ABDOU DIOUF (CICAD)

Pôle urbain de Diamniadio
BP 4026 Dakar - Sénégal

ASSISTANCE PENDANT LE CONGRÈS

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, des représentants de l'UIA seront à votre disposition au CICAD pour répondre à vos questions.

Horaires :

26 octobre 7h30 - 17h00
27 octobre 8h00 - 17h00
28 octobre 8h00 - 17h00
29 octobre 8h00 - 16h00

TRANSPORT

L'UIA prévoit un service de navettes durant la journée entre le CICAD et les hôtels Pullman, Radisson Blu, Terrou-Bi, Novotel Dakar, Fleur de Lys E, Fleur de Lys Almadies, King Fahd Palace. Pour les soirées, le transport aller - retour vers les hôtels du congrès sera également assuré. Les horaires seront affichés dans les hôtels du congrès.

Pour plus de détails sur les horaires, veuillez consulter le flyer des transferts.

BADGE

Le badge est muni d'un code-barres recensant vos activités et sert de laissez-passer ; veillez à l'avoir toujours sur vous pour pouvoir accéder aux sessions ainsi qu'aux déjeuners et aux activités sociales. Afin de vous identifier, le code-barres de votre badge sera scanné à l'entrée des salles et pour chaque activité sociale. Tout badge perdu qui devra être réédité par l'UIA entraînera des frais de 10 € à la charge du participant.

PREMIÈRE PARTICIPATION AU CONGRÈS

Pour permettre aux fidèles participants des congrès annuels ainsi qu'aux officiels de l'association de réserver un accueil particulièrement attentif à ceux (membres ou non membres de l'UIA) qui participent pour la première fois au congrès de l'UIA, la mention de leur première participation figure sur leur badge. Un café d'accueil leur est réservé le 27 octobre au CICAD.

LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRÈS

Vous pouvez à tout moment consulter la liste et les coordonnées des participants sur dakar.uianet.org, une fois connecté à votre espace personnel. La liste des participants arrêtée le 21 octobre est disponible sous forme électronique.

CENTRE UIA

Noelia ALONSO MORÁN
Madalina ANAGNOSTE
Romina BOSSA ABIVEN
Felix MARQUES
Elisabetta MONTRASIO
Osnate PARTOUCHE
Marie-Pierre RICHARD
Julie ROSA
Colette SURIN
Anne-Marie VILLAIN

Coordinateur Développement et Partenariat
Assistante Administrative
Responsable Projets Etat de Droit
Responsable Comptabilité
Assistante Projets événementiels
Responsable Événements - Congrès
Directrice Générale
Responsable Communication et Projets Web
Responsable Événements - Séminaires
Assistante de Direction

DÉJEUNERS

Les déjeuners ont été organisés de manière à ce que vous ayez amplement le temps de rencontrer amis et confrères. Ils seront servis au CICAD. Vous pourrez y accéder sur présentation de votre badge et moyennant réservation préalable sur votre formulaire d'inscription.

ZONE D'EXPOSITION

Une zone d'exposition située au CICAD à proximité des salles de sessions accueille les partenaires professionnels du congrès. N'hésitez pas à leur rendre visite !

RAPPORTS DU CONGRÈS

Les rapports reçus sous forme électronique à l'UIA sont accessibles sur dakar.uianet.org, pour tous les participants inscrits au congrès ayant réglé leurs frais d'inscription, une fois connectés à leur espace personnel.

MODIFICATIONS ET ADJONCTIONS

Certains noms et certaines réunions ou activités ne figurent pas dans ce programme faute de nous avoir été confirmés dans les délais impartis. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site web dakar.uianet.org pour prendre connaissance des modifications et adjonctions apportées au programme du congrès.

ACCREDITATION

Dans le cadre de la formation continue, l'UIA a obtenu pour les pays suivants :

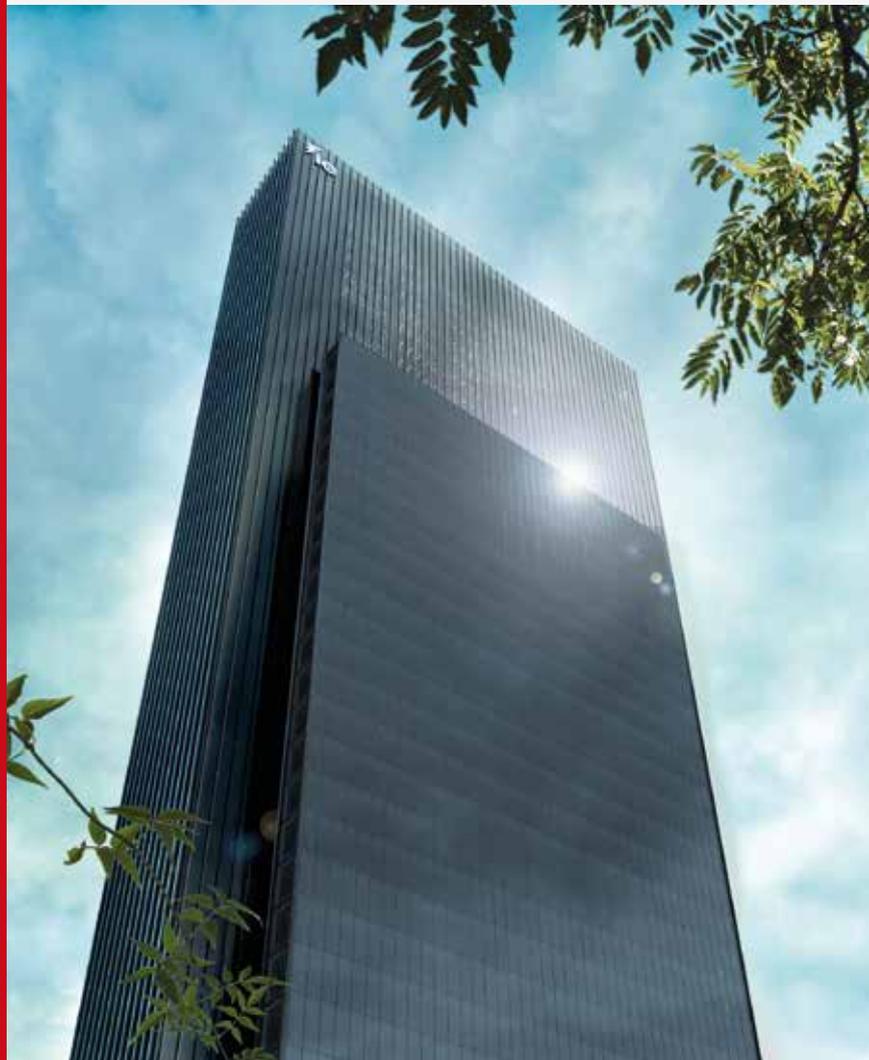
- Belgique : Ordre des Barreaux francophone et germanophone - O.B.F.G. (18 points)
- Italie : Consiglio Nazionale Forense - en cours
- Luxembourg : Ordre des Avocats du Barreau de Luxembourg (15 points)

En se connectant sur le site web de l'UIA www.uianet.org, dans la section « mon espace », chaque participant pourra télécharger à la fin du congrès un certificat de participation qui pourra être utilisé pour obtenir des points dans le cadre de la formation continue.



**TRAINING
DESIGNED
TO MAXIMIZE
YOUR GLOBAL
POTENTIAL**

IE Law School accompanies you through every stage of your legal training, from the foundations of law to the latest advances in specific disciplines. A leading-edge training experience that covers applied methodologies, comparative study of law and the latest trends in legal practice, taught by world-class experts with years of professional experience at the highest level. Bolster your knowledge and learn new ways to think about the law. Find innovative and creative solutions to the most complex cases.



NAVETTES

Des navettes seront à votre dispositions au départ des principaux hôtels du centre-ville (Radisson Blu-Dakar Sea Plaza, Pullman Teranga, Novotel, Ibis, King Fahd Palace, Fleur de Lys) vers le Centre de congrès/ et du centre de congrès vers les hôtels et/ou les sites où se tiendront la soirée informelle et le dîner de gala.

Le plan de transport détaillé se trouvera dans votre mallette congressiste qui vous sera remise à votre arrivée au CICAD.

Le 26 octobre départs direction CICAD à 6h50 & 7h20 depuis les hôtels Novotel-Ibis, Fleurs de Lys Almadies et 7h & 7h30 depuis les hôtels Radisson Blu-Dakar Sea Plaza, Pullman Teranga, Terrou-Bi.

TRAIN

Départ du centre-ville vers la gare de Diamniadio toutes les 10 minutes de à partir de 5h45 (5, 15, 25, 35, 45, 55). Temps de trajet : 42 min

Tarif par trajet :

1e classe 2500 CFA/ 3,82 euros par trajet

2e classe 1500 CFA/ 2,29 euros par trajet

Des navettes vous attendront à la gare Diamniadio pour vous rendre au CICAD.

Retour de la gare de Diamniadio vers le centre-ville toutes les 10 minutes à partir de 5h45 (5, 15, 25, 35, 45, 55)

Tarif par trajet :

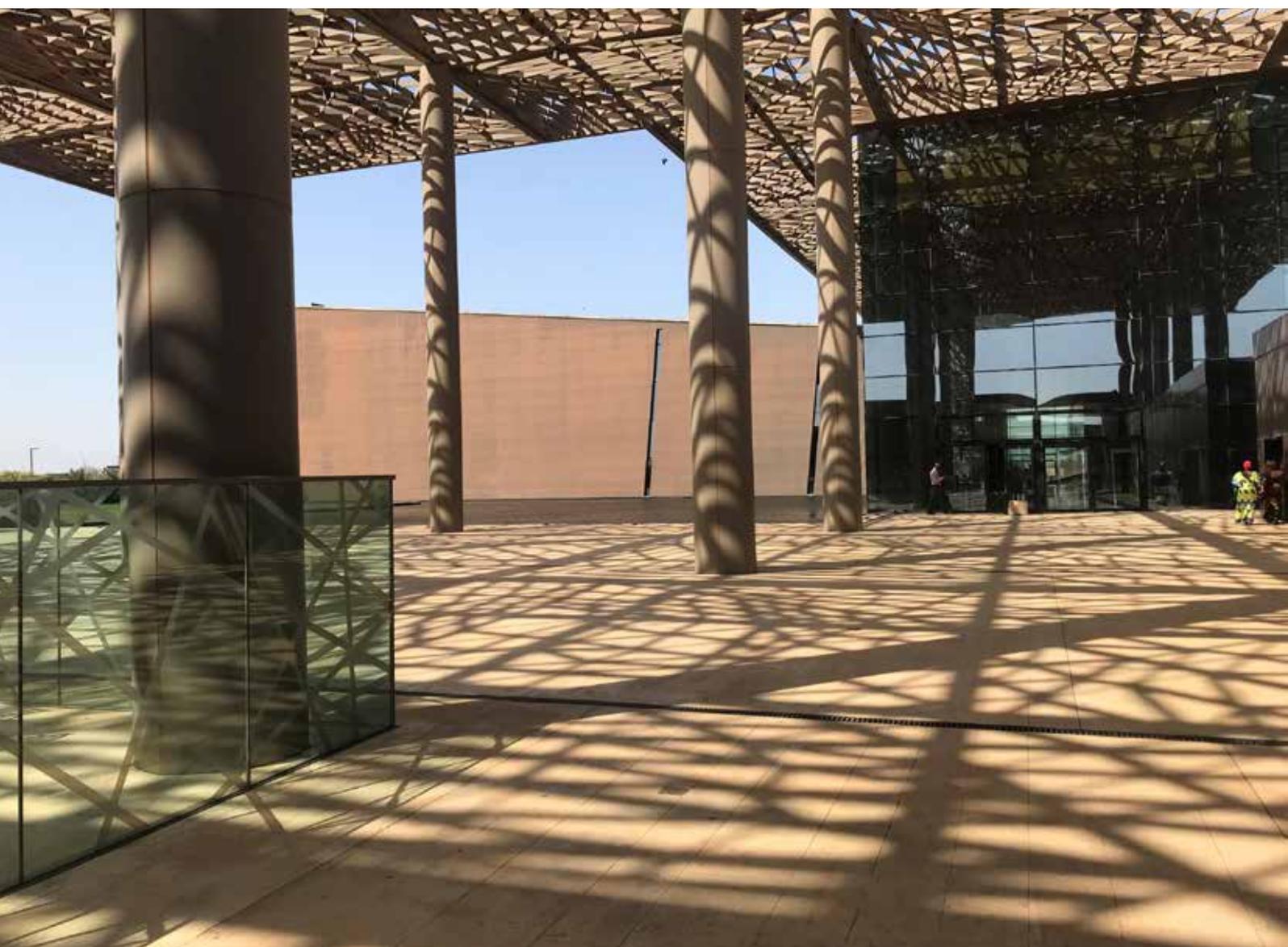
1e classe 2500 CFA/ 3,82 euros par trajet

2e classe 1500 CFA/ 2,29 euros par trajet

Des navettes vous attendront au CICAD pour vous accompagner à la gare de Diamniadio

Attention : Cette année la cérémonie d'ouverture (26/10) aura lieu à 10h du matin. En raison de la présence de Son Excellence le Président de la République Macky Sall et des mesures de sécurité déployées, tous les participants devront être présents au CICAD au plus tard à 9h15.

Aucun accès au Centre de Congrès ne sera possible après 9h30 ce jour-là.



The mission of the ALSF is

to provide legal advice and capacity building to African countries on complex commercial negotiations and related sovereign transactions and vulture fund litigation in the following three strategic pillars:



Terre d'investissement

Faites le bon choix !

Your privileged destination

Make the right choice !



www.investimanagerat.com

📍 52,54 rue Mohamed V
 📞 +221 33 849 05 55
 🌐 [f](#) [t](#) [i](#) [y](#) [i](#) [n](#)



CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute inscription reçue par l'Union Internationale des Avocats (UIA) et accompagnée du règlement intégral des frais correspondant aux manifestations choisies sera confirmée par écrit. Un numéro d'inscription sera attribué à chaque participant, qui sera demandé lors de l'enregistrement au CICAD, pour la remise des documents concernant le congrès.

L'UIA se réserve le droit, à tout moment et à son entière discrétion, sans avoir à fournir de raison, d'annuler ou de reporter le congrès à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme du congrès, d'apporter des corrections ou des modifications aux informations publiées dans le programme du congrès et d'annuler toute invitation à participer au congrès.

Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants, ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un congressiste, un accompagnant ou un tiers suite à une annulation, un changement, un report ou une modification.

Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant au congrès ou un accompagnant, sauf en cas de décès ou de lésions corporelles dus à une négligence grave de l'UIA.

Le rapport contractuel entre l'UIA et chaque participant en relation avec le congrès est soumis à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

En ce qui concerne l'hébergement pour le congrès, la relation contractuelle est établie directement entre bnetwork et chaque participant.

FORMALITÉS

Il appartient au congressiste de s'assurer qu'il est en règle avec les formalités de police, de douane et de santé pour son voyage. Un congressiste qui ne pourrait participer au congrès, parce qu'il n'a pas pu embarquer sur un vol ou tout autre moyen de transport, faute de présenter les documents exigés (passeport, visa, certificat de vaccination...) ne pourrait prétendre à aucun remboursement.

CAS DE FORCE MAJEURE

On entend par cas de force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêcherait l'UIA, les participants, l'agence ou les prestataires de services impliqués dans l'organisation du congrès, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues dans la présente convention. Il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, du personnel hôtelier, des aiguilleurs du ciel, d'insurrection, d'émeute et de prohibition quelconque édictée par les Autorités.

Il est expressément convenu qu'un cas de force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques. Parallèlement, chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent du cas de force majeure.

SANTÉ

L'UIA décline toute responsabilité en cas de problème de santé pouvant entraîner des complications ou aggravations durant l'ensemble du séjour tel que : grossesse, problèmes cardio-vasculaires, toutes allergies, régimes alimentaires particuliers, les affections en cours de traitement non encore consolidées à la date du début du congrès, maladie psychique, mentale ou dépressive... (Liste non exhaustive).

POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

1. Les données à caractère personnel que vous nous communiquez sont traitées par l'Union Internationale des Avocats (services généraux, communication, développement et comptabilité mais dans ce dernier cas, les seules données de contact et comptables), ayant son siège social au 9 rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris, France (Tel : +33 1 44 88 55 66 - Fax : +33 1 44 88 55 77 - privacy@uianet.org), responsable du traitement, ci-après l'UIA. Vos données sont traitées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement 2016/679 sur la protection des données :

- Les données qui sont nécessaires à l'exécution du contrat qui vous lie à l'UIA sont traitées pour les finalités suivantes :

- i. en vue de la gestion de la clientèle ;

- ii. en vue de l'émission, du recouvrement et de la vérification des factures.

Ces données sont conservées 10 ans après l'achèvement de notre dernier contrat.

2. Vos données ne seront transmises à aucun autre destinataire que précisé ci-dessous et pour les finalités suivantes :

- aux autorités judiciaires et administratives, aux personnes et aux autres entités auxquelles un droit d'accès à ces données est accordé par les dispositions de la loi et de la réglementation ;

- aux entités publiques ou privées pour lesquelles la divulgation des données est nécessaire afin de répondre aux besoins de l'UIA en matière de comptabilité et d'administration, ainsi que pour respecter les obligations imposées par la loi et la réglementation fiscale et relative aux impôts, telles que les agences publiques, les cabinets comptables ;

- certains tiers, tels que les agences de voyage, avec lesquels nous coopérons dans le cadre de l'organisation de nos événements et activités ;

- certains tiers, tels que des sponsors ou partenaires d'événements, dans le cadre de partenariats et en vue de vous faire connaître leurs services ou produits, ce à quoi vous consentez expressément et ce à quoi vous pouvez opposer à tout moment ;

- au cabinet d'avocat et à l'huissier chargés s'il échet du recouvrement de nos factures en cas de non-paiement ;

- votre CV aux autorités subsidiaires, en vue de démarches d'homologations dans le cadre de la formation continue et de l'information des participants ;

- à nos sous-traitants chargés de l'infrastructure informatique, de notre programme de gestion, de la réalisation et la maintenance de notre site internet et extranet, dans la mesure nécessaire à l'exécution de leurs missions respectives.

3. Moyennant demande écrite (y compris sous format électronique) datée et signée, adressée au responsable du traitement et la justification de votre identité vous pouvez obtenir de l'UIA une copie (y compris sous format électronique) gratuite – des données à caractère personnel vous concernant ainsi que, le cas échéant, la rectification ou l'effacement de celles qui seraient inexactes, incomplètes ou non pertinentes, ou la limitation du traitement dans un délai de 30 jours. Vous bénéficiez également d'un droit à la portabilité des données. Passé ce délai de 30 jours, vous pourrez considérer que la demande a été rejetée. Vous pouvez, sur le pied de l'article 40-1 de la loi, définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

4. Si, à n'importe quel moment, vous pensez que nous ne respectons pas votre vie privée, veuillez nous adresser une lettre ou un courriel (privacy@uianet.org). Nous mettrons tout en œuvre pour déceler et corriger le problème. Si vous désirez de plus amples informations, ou si vous souhaitez introduire une réclamation, vous pouvez contacter la Commission nationale de l'informatique et des libertés : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris CEDEX 07 (France) - Tél. + 33 1 53 73 22 22 - www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil

ENGAGÉ À CRÉER DURABLEMENT DE LA RICHESSE POUR TOUS

No 1 LEADER
DE LA PRODUCTION
D'OR EN AFRIQUE
DE L'OUEST

NOS ACTIONS:



Protéger nos employés



Soutenir les communautés locales



Participer au développement de nos pays hôtes



Protéger l'environnement



Conduire nos affaires avec éthique



Suivez nous



[endeavourmining.com](https://www.endeavourmining.com)



AUTO+



NSIA SANTÉ FAMILLE

NOS PRODUITS



MULTIRISQUE HABITATION



INDIVIDUELLE ACCIDENTS



TRANSPORTS



TOUS RISQUES CHANTIERS

Rendez-vous au point de vente **NSIA Assurances** le plus proche ou contactez-nous au

33 889 60 60 / 33 889 60 99

Mermoz pyrotechnie N°75A Dakar-BP 500225 Dakar RP

nsiasenegal@groupensia.com - vosavis.sn@groupensia.com - www.nsiassurances.com

CORTE CIVIL Y MERCANTIL DE ARBITRAJE

CIMA

Madrid (España/Spain)

Es una Corte de Arbitraje constituida como una entidad de carácter asociativo que ofrece el servicio de resolución arbitral de controversias en materia civil y mercantil.

Con sede en Madrid, CIMA dispone de una completa relación de Árbitros de ámbito nacional e internacional, dotados de una cualificación profesional y una experiencia objetivamente demostradas.

CIMA (Civil and Commercial Court of Arbitration) is an Arbitration Court established as an associative body providing an arbitration resolution service for civil and commercial disputes.

Based in Madrid (Spain), CIMA has a complete list of national and international Arbitrators who boast professional qualifications and experience which are objectively proven.



CIMA
CORTE CIVIL Y MERCANTIL
DE ARBITRAJE

Jorge Juan, 8, 2º • 28001 Madrid (España) Tel.:
[+34] 91 431 76 90 • Fax: [+34] 91 431 61 38
cima@cima-arbitraje.com • www.cimaarbitraje.com

SIEGE

52, Boulevard Martin Luther King – Corniche Ouest
BP 5048 Dakar-Fann (Sénégal)
Tel : (221) 33.865.14.14 - Fax : (221) 33.825.19.84
Email : sagam@sagam.sn
Site Web : <http://www.sagam-intl.com>



Immeuble Lot n° 3 Sotrac Mermoz – Ancienne Piste
Tel : (221) 33.869.91.00 - Fax : (221) 33.860.41.11
BP 45059 Dakar-Fann (Sénégal)
Email : sagamelectronics@sagam.sn

SUCCURSALE

Campus de Fann – Route de la corniche ouest
Dakar (Sénégal)
Email : sagam@sagam.sn



Route de l'Aéroport - Yoff Ranrhar
BP 29.786 Dakar-Yoff (Sénégal)
Tel : (221) 33.859.74.00 – Fax : (221) 33.820.87.52
Email : sagam.securite@sagam.sn

➤ **TRANSPORT DE FONDS**



➤ **TRAITEMENT DE VALEURS**



➤ **FOURNITURE ET INSTALLATION :**

- de Contrôles d'accès
- d'Alarmes
- de Matériel de Télésurveillance
- de Châssis et Vitrages blindés



➤ **GARDIENNAGE**

- Physique
- Alarme à distance



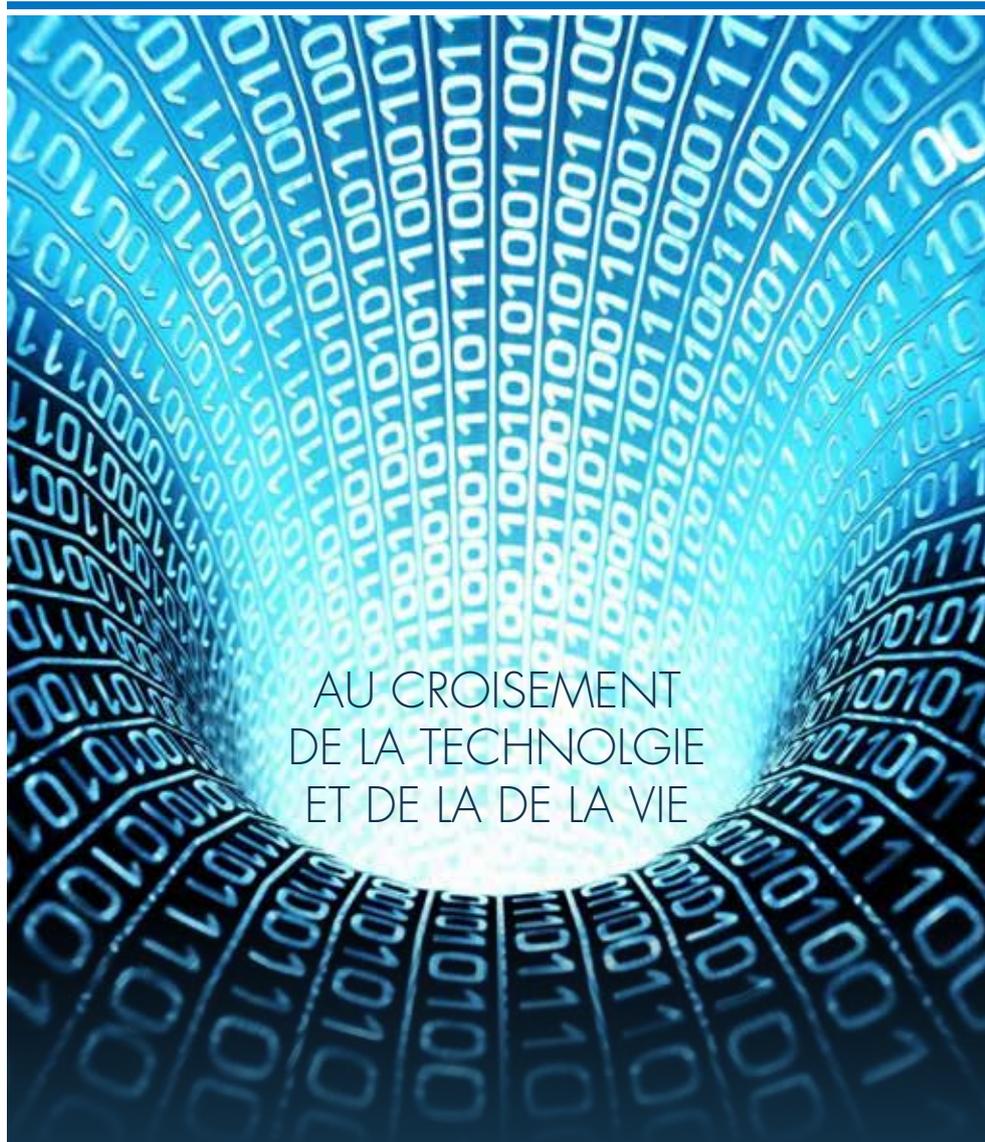
"38 ANS DE MAÎTRISE DU RISQUE"



COMPUTER LAND

AU CROISEMENT DE LA VIE ET DE LA TECHNOLOGIE

97, Avenue André Peytavin, N° 42,
3e étage de l'immeuble Kébé



AU CROISEMENT
DE LA TECHNOLOGIE
ET DE LA VIE

FOURNISSEUR DE
PRODUITS ET SERVICES INFORMATIQUES

IT PRODUCTS & SERVICES
PROVIDERS



Lexis MA

Une expertise éditoriale centenaire et une technologie de pointe au service des praticiens des droits marocain et OHADA

Les juristes jouent un rôle clé dans la compétitivité du Maroc sur la scène internationale. Avec la base de données juridique Lexis MA, LexisNexis met son savoir-faire et ses innovations au service des praticiens des droits marocain et OHADA afin qu'ils puissent optimiser la sécurité juridique de leurs conseils et de leurs actes, leur productivité et leur performance pour aborder sereinement toujours plus de nouveaux défis.



- 65 auteurs
- 700 contenus pratiques
- 200 synthèses encyclopédiques et études législatives
- 15 000 décisions avec abstract et une analyse LexisData pour les plus importantes
- 25 codes tenus à jour dont certains annotés et commentés
- 2 revues (Droit et Stratégie des Affaires au Maroc, REMALD)
- 15 ouvrages directement accessibles à la lecture en ligne